

A large green recycling symbol is positioned at the top center. Below it is a horizontal bar composed of five colored segments: yellow, orange, green, dark green, and red. The main title is centered on a dark blue background strip.

# OUTIL D'INVENTAIRE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR LES PGMR

A large green recycling symbol is positioned in the center of the page, partially overlapping the blue title bar.

**Guide d'utilisation et  
d'accompagnement**

JANVIER 2015

Document présenté à :

**RECYC-QUÉBEC**

et à :

**Ministère du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)**

Réalisé par :



**Chamard & Associés**

CABINET D'EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE

5524, rue Saint-Patrick, bureau 350

Montréal (Québec) H4E 1A8

Téléphone : 514 844-7111

# ÉQUIPE DE RÉALISATION

## CHAMARD ET ASSOCIÉS

Alain Chevalier, directeur de projet

Sandra Messih, chargée de projet

Julie Lasfargues

Michaël Guillot

Joao Amarante

Minh-Vy Le

## RECYC-QUÉBEC

Emmanuelle Géhin

## MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Darijo Bosnjak

Martin Boisvert

Pierre-Olivier Dallaire

Véronique St-Onge

Diane Bernier

Alain Lavoie

Jean-Marc Lefebvre

L'équipe de réalisation tient à remercier tous ceux qui ont participé aux diverses étapes de la production de l'outil, notamment :

- Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction des matières résiduelles et Direction des eaux municipales
- Le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Direction générale des infrastructures
- Institut de la statistique du Québec
- Éco Entreprises Québec

***Ce document technique est l'œuvre du cabinet d'expertise environnementale Chamard et Associés. Il est protégé par la loi et destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute reproduction ou adaptation, partielle ou totale, de ce rapport est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de Chamard et Associés et de son client.***

***La responsabilité de Chamard et Associés n'est plus engagée en cas de modification quelconque du contenu.***

***Toute référence à ce document doit mentionner que celui-ci est l'œuvre du cabinet d'expertise environnementale Chamard et Associés.***

# TABLE DES MATIÈRES

LEXIQUE .....	1
MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS .....	7
À LIRE AVANT D'UTILISER L'OUTIL .....	8
UTILISATION DE L'OUTIL .....	17
1. Onglet « Données générales » .....	17
1.1 Année de référence .....	17
1.2 Région administrative .....	17
1.3 Population (de la région administrative) .....	17
1.4 MRC .....	18
1.5 Population (du territoire ou de la MRC) .....	18
1.6 Personne-ressource .....	19
2. Onglet « Données - Résidentiel » .....	20
2.1 Données générales .....	21
2.1.1 Nombre d'unités d'occupation (u. o.) par type de logement .....	21
2.1.2 Taille moyenne des ménages par type de logement (pers./u. o.) .....	23
2.2 Matières recyclables .....	23
2.2.1 La collecte sélective municipale est-elle offerte aux petits ICI assimilables? .....	24
2.2.2 Quelles données souhaitez-vous utiliser dans les résultats? .....	25
2.3 Matières organiques .....	26
2.3.1 Programmes de collecte municipale des matières organiques .....	26
2.3.2 Programmes de réduction à la source .....	28
2.3.3 Taux de rejet des centres de valorisation des matières organiques .....	29
2.3.4 Maladies et parasites .....	29
2.4 Boues municipales .....	29
2.4.1 Boues municipales de stations d'épuration mécanisées .....	30
2.4.2 Boues municipales d'étangs aérés .....	31
2.4.3 Boues de fosses septiques .....	32
2.4.4 Total des boues municipales .....	32
2.5 Véhicules hors d'usage (VHU) .....	33
2.6 Textiles .....	33
2.7 Autres matières résiduelles .....	33
2.7.1 Rejets des centres de tri des matières recyclables et des centres de traitement des matières organiques .....	33
2.7.2 Résidus domestiques dangereux (RDD) et encombrants .....	34
2.7.3 Résidus de balayures de rues .....	35
3. Onglet « Données - ICI » .....	36
3.1 Matières recyclables .....	38

---

3.1.1	Nombre d'employés de la région administrative.....	38
3.1.2	Quelles données souhaitez-vous utiliser dans les résultats? .....	39
3.2	Matières organiques.....	41
3.2.1	Industries de transformation agroalimentaire.....	41
3.2.2	Boues de papetières.....	45
3.2.3	Commerces, institutions et autres industries (ICI) .....	49
3.3	Résidus spécifiques de transformation industrielle .....	50
3.4	Autres matières résiduelles .....	51
3.4.1	Rejets des centres de tri des matières recyclables et des centres de traitement des matières organiques .....	51
3.4.2	Quelles données souhaitez-vous utiliser dans les résultats? .....	51
4.	Onglet « Données - CRD » .....	52
4.1	Valeur des permis de bâtir.....	52
4.2	Résidus de CRD .....	54
4.3	Résidus de bois de deuxième transformation industrielle .....	55
	Foire aux questions.....	56
	Annexe 1 – Codification des industries de fabrication de papier .....	60

# LEXIQUE

## BOUES

**Les boues sont incluses dans les matières organiques, mais aux fins de l'outil, elles sont traitées séparément.**

### Boues municipales

Résidus organiques provenant du traitement des eaux usées municipales débarrassées du gravier et des substances solides grossières (CAN/BNQ 0413-400).

### Boues de fosses septiques

Mélange de résidus organiques et d'une bonne quantité d'eau extirpé d'un réservoir sanitaire (fosse septique généralement individuelle) à fréquence variable (un, deux ou quatre ans selon l'utilisation et l'occupation). Ce réservoir, situé sur place, permet de traiter les eaux usées domestiques (eaux d'égout).

### Boues de papetières

Les boues papetières sont les principaux résidus organiques produits par les papetières et résultent du traitement des effluents papetiers. Dans l'outil, il est indiqué d'inscrire les quantités de boues mélangées, qui sont composées de deux types de boues : les boues primaires issues d'un traitement physico-chimique, et les boues secondaires issues d'un traitement biologique ; de même que les boues de désencrage, s'il y a lieu.

### Boues agroalimentaires

Mélange de résidus organiques et d'eau qui résulte du traitement des eaux de procédés générés dans les usines de transformation agroalimentaires, incluant les usines de transformation du lait, des fruits, des légumes, etc.

## COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Fait, pour les particuliers, de composter chez eux leurs propres déchets organiques (résidus verts, de déchaumage, de table, etc.). Ces déchets peuvent être compostés soit en tas, soit dans un bac individuel appelé « composteur domestique ».

## DONNÉES VÉRIFIABLES

Données fournies par l'utilisateur qu'il est possible de vérifier et de retrouver dans une étude, un rapport interne, un bilan de masse ou des billets de pesée. Toute donnée inscrite dans l'outil de calcul doit être associée à une source fiable. Il est toutefois possible d'ajuster ces données à partir de celles fournies par l'outil, par exemple afin d'en effectuer la ventilation par catégorie de matières résiduelles.

## ÉLIMINATION

Acheminement de matières résiduelles dans un lieu d'élimination au sens du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles, y compris les opérations de traitement ou de transfert de matières résiduelles effectuées en vue de leur élimination.

## ENCOMBRANTS

Matières résiduelles non industrielles qui, à cause de leur taille, de leur volume ou de leur poids, ne sont pas ramassées lors de la collecte sélective des ordures ménagères ou des matières résiduelles.

### Encombrants métalliques

Encombrants qui présentent un potentiel de valorisation élevé étant donné la valeur de leurs composants sur le marché (ex. : gros électroménagers, chauffe-eau, barbecues, meubles en métal).

### Encombrants non métalliques

Encombrants qui comprennent les meubles en bois et en résine de plastique, les autres accessoires de jardin, les matelas et les sommiers, les jouets de grande taille ainsi que les accessoires de grand format pour la maison, comme les miroirs, les lampes et les produits en céramique et en porcelaine (lavabos, baignoires et cuvettes de toilette).

## ENTREPRISES DE DEUXIÈME TRANSFORMATION DU BOIS

Entreprises utilisant des résidus de bois, tels que des copeaux et des sciures, et spécialisées dans la fabrication de panneaux agglomérés, de granules énergétiques, de paillis, etc. Elles regroupent les fabricants de composants préfabriqués, de contenants et de palettes de bois, de produits de charpente, d'armoires, de comptoirs et de portes en bois, etc.

## HERBICYCLAGE

Façon simple, pour le citoyen, de recycler le gazon sur place en laissant l'herbe coupée sur la pelouse au moment de la tonte.

## ICI

Industries, commerces et institutions (ICI) présents sur le territoire visé par le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

## MATIÈRES ORGANIQUES

Fraction de matière vivante (végétale, animale ou microorganismes) pouvant se décomposer sous l'action de microorganismes.

### Branches

Branches ramassées lors de collectes municipales spéciales (y compris les arbres de Noël, s'il y a lieu), lors de travaux d'émondage d'origine municipale ou par l'entremise des écocentres ainsi que de toute autre infrastructure de gestion. Aux fins de l'outil seulement, les branches sont comptabilisées séparément de la catégorie « Résidus verts ».

### Matières organiques (autres)

Matière organique domestique potentiellement compostable (ex. : fibres sanitaires [couches, serviettes hygiéniques, mouchoirs, essuie-tout], cigarettes, cendre, litière et excréments d'animaux).

### Matières organiques putrescibles

Ensemble des matières organiques résiduelles pour lesquelles le rapport entre le contenu en carbone et le contenu en azote est inférieur à 70 ( $C/N < 70$ ). Les résidus alimentaires (ex. résidus de table), les résidus verts (ex. : herbes, feuilles et résidus horticoles) ainsi que la plupart des biosolides municipaux et industriels font partie de cette catégorie. On assimile aussi aux matières résiduelles putrescibles les papiers et cartons souillés par des aliments ou par d'autres matières organiques putrescibles ainsi que les papiers et cartons cirés compostables récupérés dans un programme de collecte.

### Résidus alimentaires

Matières résiduelles organiques végétales et animales issues de la préparation et de la consommation d'aliments (pelures, restes de table, cœurs de pommes, etc.) et générées par les citoyens à la maison, au travail ou dans les ICI (restaurants, hôtels, établissements d'enseignement et de santé, etc.).

### Résidus verts

Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées et autres résidus horticoles divers issus de l'aménagement et de l'entretien d'espaces verts urbains, excluant les branches.



## MATIÈRES RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

Matières pouvant être réintroduites dans le procédé de production dont elles sont issues ou dans un procédé similaire utilisant le même type de matériaux et collectées selon un mode de récupération qui permet de recueillir des matières résiduelles pour en favoriser la mise en valeur. La collecte sélective s'effectue par apport volontaire à un point de dépôt (point de vente, cloche, conteneur, déchetterie ou ressourcerie) ou de porte en porte.

### Métal

Papier et contenants d'aluminium, bouteilles et canettes d'aluminium, boîtes de conserve, bouchons et couvercles en métal, etc., acceptés dans la collecte sélective des matières recyclables.

### Papier et carton

Contenants, emballages et imprimés tels que le papier journal, les revues et les magazines, le papier de bureau, le carton plat et ondulé, les contenants multicouches et autres emballages de papier acceptés dans la collecte sélective des matières recyclables.

### Plastique

Contenants et emballages de plastique, bouteilles de boisson, bouteilles et contenants alimentaires (n° 1, 2, 3, 4, 5 et 7), pellicules et sacs d'emballage, et autres matières plastiques acceptées dans la collecte des matières recyclables.

### Verre

Contenants et bouteilles en verre, tels que des pots de confiture ou de cornichons, bouteilles de vin, etc.

## MUNICIPALITÉ RÉGIONALE

Renvoie à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) – excluant la Ville de Lévis –, aux municipalités régionales de comté (MRC) – à l'exception de celles dont le territoire est entièrement compris dans celui de la CMM ou de la CMQ –, à la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, aux villes de Gatineau, de La Tuque, de Lévis, de Rouyn-Noranda, de Saguenay, de Shawinigan, de Sherbrooke et de Trois-Rivières (LQE, art. 53.5). Pour plus de commodité, l'abréviation « MRC » est utilisée dans l'outil de calcul.

## OUTIL DE CALCUL

Fait référence à la feuille de calcul Excel qui accompagne ce guide et qui permet l'estimation des quantités de matières résiduelles éliminées, récupérées et générées sur un territoire donné, et ce, pour le secteur résidentiel et le secteur ICI ainsi que pour les résidus relatifs aux activités de construction, de rénovation et de démolition (CRD).

## RÉCUPÉRATION

Ensemble des activités de collecte, de tri et de conditionnement des matières résiduelles en vue de leur valorisation.

## RECYCLAGE

Utilisation d'une matière secondaire dans le cycle de production, en remplacement total ou partiel d'une matière vierge, y compris la réintroduction des matières organiques putrescibles dans le cycle biologique, principalement par l'épandage sur le sol.

## RÉDUCTION À LA SOURCE

Tout moyen permettant de prévenir ou de réduire la génération de matières résiduelles.

## RÉEMPLOI

Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification de son apparence ou de ses propriétés.

## REJET DE CENTRE DE VALORISATION

Résidu ou déchet qui résultent du tri, du conditionnement et de la mise en valeur des matières résiduelles et qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques disponibles pour en extraire la part valorisable ou en réduire le caractère polluant ou dangereux.

## RÉSIDUS D'AGRÉGATS

Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) tels que le béton, l'asphalte, la pierre ou la brique.

## RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Produits d'usage courant représentant un danger s'ils sont mis au rebut (ex. : acides, engrais, batteries et piles, huiles usées et filtres, médicaments, peintures, pesticides, propane, antigel, produits d'entretien et nettoyeurs, produits chimiques pour piscine). Cela comprend également les résidus des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme les téléviseurs, les téléphones cellulaires, les lecteurs DVD, les caméras ou les systèmes audio.

## RÉSIDUS NON-AGRÉGATS

Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) tels que le bois (sciures, copeaux, palettes) ou d'autres matériaux comme le gypse, le bardeau ou le verre plat.

## RÉSIDUS ULTIMES

Résidus ou déchets n'étant plus susceptibles d'être valorisés dans les conditions techniques et économiques disponibles. Cela comprend les rejets de centres de valorisation ainsi que les particules fines et autres matières résiduelles trop dégradées et ne correspondant à aucune catégorie de matières résiduelles potentiellement valorisables.

## RÉVISION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

Processus de mise à jour quinquennale du PGMR prévu par l'article 53.23 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE).

## TEXTILES

Produits sous forme de bobines de fil ou de rouleaux de tissu destinés à des applications diverses, dont la production de chaussures et de bagages, la fabrication de papier, de matériel de transport, de meubles et de fournitures médicales et la confection de vêtements, les vêtements pour hommes, femmes et enfants, les vêtements professionnels, les gants, les bas et les chaussettes, les articles en fourrure, la lingerie, les vêtements de plage et les accessoires tels que les chaussures, les chapeaux ou les ceintures.

## VALORISATION

Terme générique recouvrant l'ensemble des techniques et des opérations qui visent le réemploi, l'épandage, le recyclage, le traitement biologique (incluant le compostage et la biométhanisation), le traitement thermique, ou la régénération à partir de matières résiduelles en vue d'obtenir des produits ou composés utiles incluant de l'énergie.

## MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS

En vertu de l'article 53.23 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), les municipalités régionales doivent entreprendre la révision de leur plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Les lignes directrices pour la planification régionale de cette gestion, établies par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), précisent le cadre d'analyse des PGMR. Elles mentionnent qu'un portrait réaliste de la situation ainsi qu'un inventaire des matières résiduelles produites sur le territoire doivent être dressés. Cet inventaire doit tenir compte des matières résiduelles pouvant être récupérées, éliminées et générées par le secteur résidentiel et par celui des industries, des commerces et des institutions (ICI) et doit comprendre les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD).

Dans le but d'uniformiser et d'encadrer la révision des PGMR, un outil de calcul permettant d'estimer les quantités de matières résiduelles pour un territoire donné a été élaboré. Cet outil a également été conçu pour faciliter la mise à jour des inventaires des matières résiduelles, notamment lorsqu'aucune donnée valable n'est disponible ou connue.

**L'utilisation de cet outil n'est pas obligatoire, mais suggérée.** Aucune méthodologie particulière de collecte et d'estimation de données n'est imposée aux municipalités régionales. Il est aussi à noter que le niveau de précision requis pour les besoins de l'inventaire lié à la révision du PGMR n'est pas extrêmement élevé.

La méthodologie mise au point, et sur laquelle reposent les calculs de l'outil, a fait consensus au sein du comité de travail constitué de représentants de RECYC-QUÉBEC et du MDDELCC. Elle est présentée dans un document annexe, que l'on peut consulter sur le site Web de RECYC-QUÉBEC. L'ensemble des données disponibles au Québec a été fourni ou approuvé par RECYC-QUÉBEC et le MDDELCC, tandis que les autres données, issues d'une revue de la littérature, ont été validées par le comité de travail.

Le présent document constitue un guide d'accompagnement à l'utilisation de l'outil d'inventaire des matières résiduelles. L'utilisateur y trouvera le mode d'emploi et l'information nécessaires à la compréhension des champs à remplir dans la feuille de calcul Excel.

### L'outil vise plusieurs objectifs :

1. Consigner les données existantes sur le territoire étudié pourvu qu'elles soient vérifiables et complètes.
2. Compiler les quantités afin de permettre la réalisation de l'inventaire nécessaire à la mise à jour du PGMR.
3. Estimer les quantités de matières résiduelles éliminées, recyclées et générées de tout type si certaines données sont manquantes ou non disponibles.

# À LIRE AVANT D'UTILISER L'OUTIL

## CONFIGURATION DE BASE

- L'outil, sous forme de feuille de calcul Excel, peut être téléchargé et sauvegardé en tout temps. Un accès Internet est nécessaire à son utilisation, en raison des hyperliens qu'il contient.
- L'utilisation de l'outil sera optimale avec la version 2007 (ou supérieure) du logiciel Microsoft Excel, tant sur Windows (PC) que Mac OS. Il est possible, en raison de diverses interfaces et limites de base du logiciel Excel, que certains bogues mineurs puissent survenir, notamment dans le choix des couleurs programmées dans les onglets « Données ». **En aucun cas cela ne faussera les calculs.** Afin de réajuster les couleurs, il suffit de rafraîchir la page (en changeant d'onglet momentanément, par exemple). Si des problèmes d'affichage persistent, une sauvegarde du document en le renommant et en l'ouvrant de nouveau devrait suffire.
- Il est possible d'imprimer les onglets pour référence ultérieure ou pour les insérer en annexe de votre PGMR, si cela est jugé nécessaire.

## SOUTIEN TECHNIQUE

Pour toute question d'ordre technique, veuillez communiquer avec RECYC-QUÉBEC :

Pour la région de Montréal  
514 351-7835

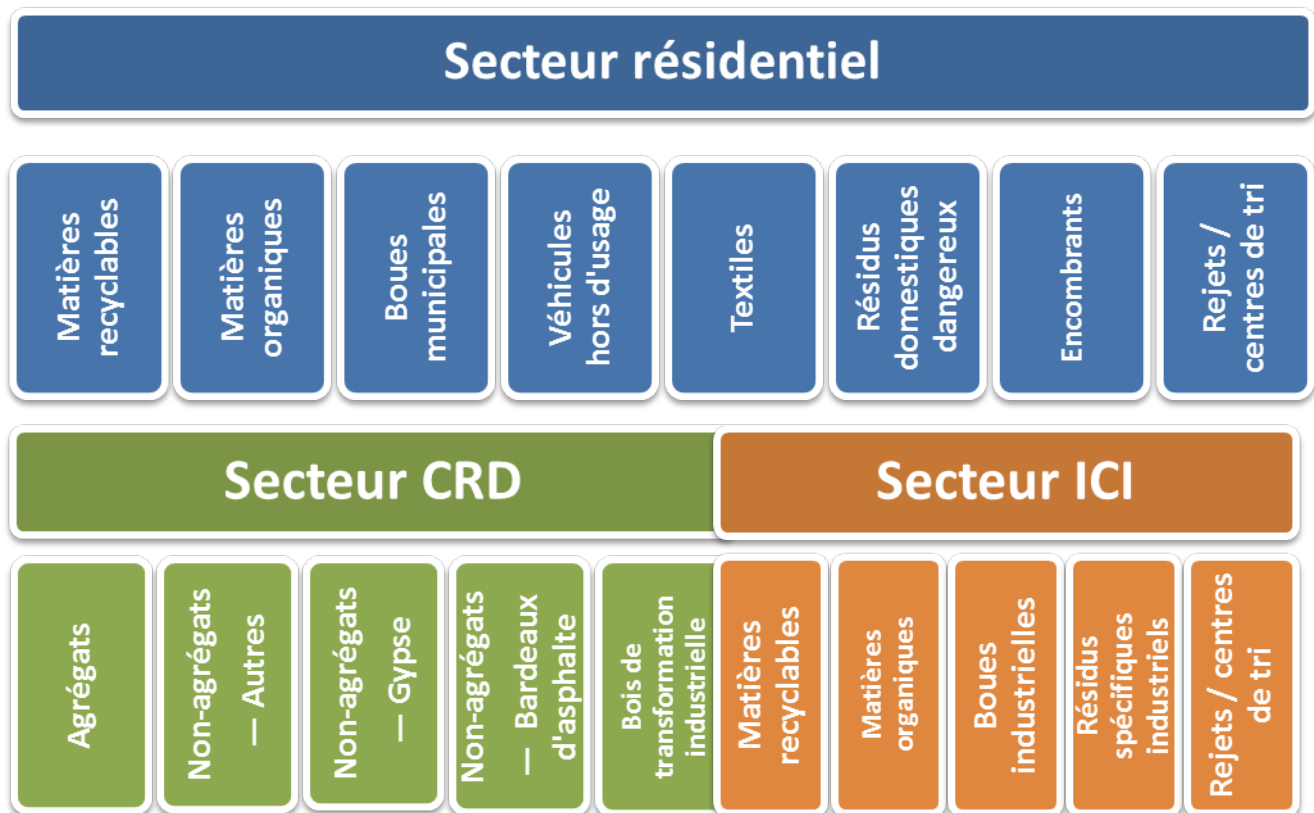
Pour l'extérieur de Montréal  
1 800 807-0678

Ou par courriel au :  
[info@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:info@recyc-quebec.gouv.qc.ca)

*SVP, précisez le numéro de la version de l'outil ainsi que le ou les numéros de sections associés à votre question.*

## GÉNÉRALITÉS

- L'outil permet d'estimer les quantités de matières résiduelles récupérées, éliminées et générées par catégorie de matières ainsi que selon leur provenance. Pour plus de commodité, les estimations sont classées selon trois grands secteurs : résidentiel, ICI et CRD.
- Des indicateurs socioéconomiques ont été définis afin de permettre la meilleure évaluation possible des quantités de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées sur le territoire. Il s'agit de la population pour le secteur résidentiel, du nombre d'employés pour le secteur ICI et de la valeur des permis de bâtir pour le secteur des résidus de CRD.
- Les estimations sont effectuées à partir de données unitaires issues d'une revue de la littérature. Les hypothèses de calcul et la méthodologie complète utilisée sont disponibles sur le site de RECYC-QUÉBEC.
- Voici les catégories de matières résiduelles considérées par l'outil :



## FONCTIONNEMENT DE BASE

- L'outil est constitué de neuf onglets, dont certains comprennent une série de questions destinées à l'utilisateur. **Les efforts de recherche fournis par l'utilisateur sont essentiels** et permettront d'estimer au mieux les quantités à évaluer. Plus précisément, l'outil est constitué des onglets suivants :
  - Onglet « Données générales » (*à remplir*)
  - Onglet « Données - Résidentiel » (*à remplir*)
  - Onglet « Résultats - Résidentiel »
  - Onglet « Données - ICI » (*à remplir*)
  - Onglet « Résultats - ICI »
  - Onglet « Données - CRD » (*à remplir*)
  - Onglet « Résultats - CRD »
  - Onglet « Résultats globaux »
  - Onglet « Sources »
- Le code de couleur utilisé dans la feuille de calcul guide l'utilisateur dans ses interventions. Les cases orange sont celles à remplir, les cases vertes présentent les données saisies ou dont la saisie n'est pas nécessaire (elles peuvent être modifiées en tout temps), tandis que les autres cases ne nécessitent aucune intervention de la part de l'utilisateur et sont d'ailleurs verrouillées. Il est possible que certaines cases deviennent rouges (onglets « Résultats » seulement) : cela indique qu'il y a une erreur ou qu'il manque une donnée dans un calcul.

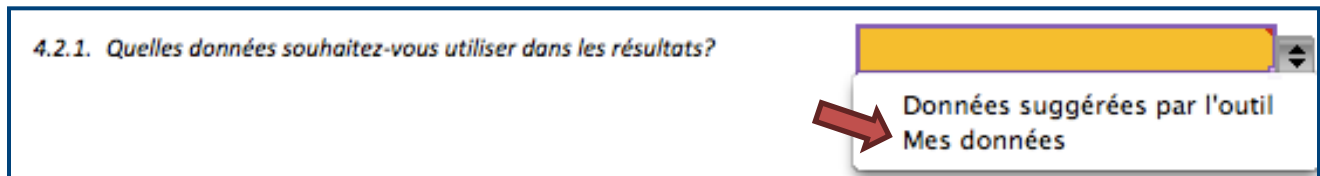
Légende des couleurs des cases	
Cases oranges :	Données à saisir.
Cases vertes :	Données saisies.
Cases grises :	Données calculées par l'outil.
Cases rouges :	Erreur dans le calcul des résultats.

- Des notes et des consignes sont insérées à de nombreux endroits dans l'outil afin d'en faciliter l'utilisation. Elles apparaissent sous forme de triangles rouges et s'affichent au passage du curseur. En voici un exemple :



- Les résultats sont calculés à partir des choix de l'utilisateur. Ainsi, si celui-ci dispose de ses propres données pour un cas particulier, il peut les inscrire aux endroits prévus à cette fin en choisissant cette option dans le menu déroulant (cliquez sur la case orange pour faire apparaître le menu et

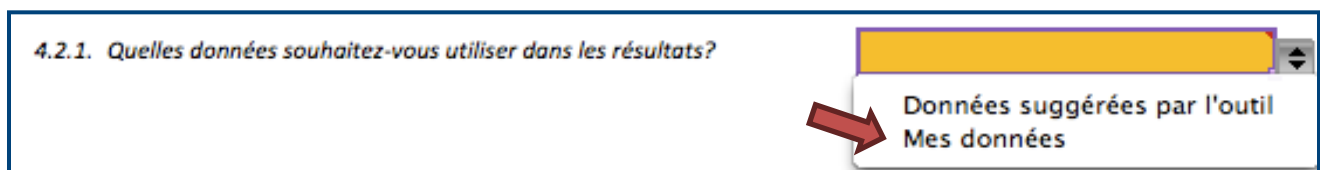
choisir « Mes données »). Les données de l'utilisateur seront alors utilisées dans le calcul des résultats. Dans ce cas, l'outil fournira tout de même des données, mais à titre indicatif seulement.



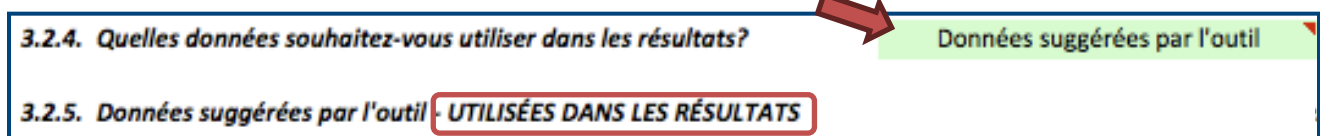
- Si l'utilisateur ne possède aucune donnée dans un ou des cas précis, il doit sélectionner « Données suggérées par l'outil » dans le menu déroulant.

Si les données de l'utilisateur sont partielles, celui-ci est invité à s'inspirer des données suggérées par l'outil pour compléter le tableau. Il lui est donc possible de les recopier, selon ses besoins. La fonction copier-coller n'est pas toujours utilisable dans l'outil. Une retranscription manuelle est souvent nécessaire.

- Les valeurs sont arrondies à la tonne. Toute quantité inférieure à 0,5 tonne donnera donc un résultat de 0 tonne. Toutefois, les calculs utilisent les valeurs réelles, et non les valeurs arrondies affichées : cela peut expliquer les différences observées entre un résultat total et la somme des données présentées constituant ce résultat. Par exemple, 1,4 arrondi à l'unité donne 1. Si l'on trouve 2 fois 1,4 dans un tableau, le chiffre 1 sera affiché 2 fois, mais la somme donnera 3 (2,8 arrondi). Cela n'a aucune influence sur les résultats finaux.
- Les onglets « Résultats » ne peuvent être générés si des données sont manquantes ou incomplètes dans l'onglet « Données » associé. Si l'utilisateur revient sur sa décision et préfère utiliser les données suggérées par l'outil au lieu des siennes, il peut toujours le faire en modifiant son choix. Les données inscrites par l'utilisateur ne seront pas effacées et pourront être utilisées ultérieurement.



- Il est toujours clairement indiqué quelles données seront utilisées dans le calcul des résultats. Par exemple :





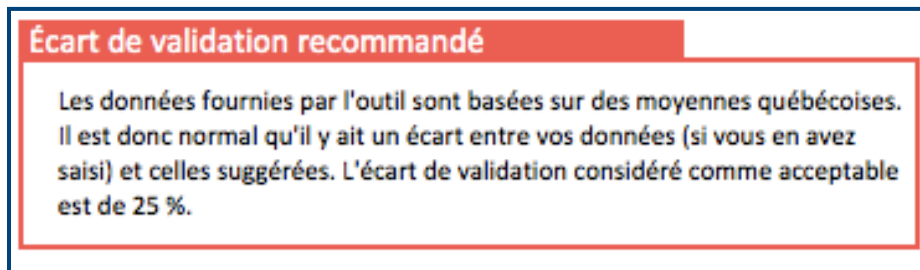
- Il est nécessaire **d'inscrire les valeurs sans les unités de mesure**, celles-ci étant automatiquement générées par l'outil. Les unités sont toujours précisées dans la feuille de calcul. Il est primordial de s'assurer que les données utilisées y correspondent (par exemple, ne pas inscrire une valeur en kilogrammes si l'unité indiquée est exprimée en tonnes). De plus, seules les données numériques sont acceptées : **aucun texte ni aucune espace ne doit être saisi dans les cases à remplir**. Le cas échéant, un message d'alerte pourrait vous avertir que le format des données saisies n'est pas valide.
- Si l'utilisateur saisit ses propres données, celles-ci doivent être vérifiables. Dans chaque cas, la source doit être indiquée au bas de chaque onglet « Données », lorsqu'applicable. Ces sources sont automatiquement compilées dans l'onglet « Sources » pour impression ou référence ultérieure.

ICI - Sources des données :			
Année de la source	Auteur	Titre	Utilisées dans la section :

- L'outil n'interférera jamais avec les données de l'utilisateur. Ainsi, s'il ne connaît que les quantités globales (comme c'est généralement le cas pour les quantités de matières issues de la collecte sélective ou de la collecte des ordures), l'utilisateur devra ajuster ses données par catégorie de matières résiduelles. Il lui sera alors possible de les comparer avec les quantités suggérées par l'outil. Le guide fournit, aux sections correspondantes, l'information nécessaire à la **ventilation des données de l'utilisateur par types de matières**.
- Il est conseillé d'imprimer les onglets « Données » afin de faciliter la saisie des données demandées. En effet, l'outil comporte des liens vers plusieurs sites Web qui amèneront l'utilisateur à inscrire certaines données nécessaires aux estimations de l'outil.

## VALIDATION DES DONNÉES

- Lorsque l'utilisateur saisit ses propres données, il peut les comparer à celles suggérées par l'outil. Toutefois, il est possible que d'importants écarts soient observés, puisque l'outil ne fournit que des ordres de grandeur dont les calculs sont basés sur des moyennes provinciales. Malgré cela, des limites à ces écarts sont suggérées, principalement afin d'éviter des erreurs d'entrée de données (fautes de frappe, unités erronées, etc.). **En cas d'écart jugé significatif, l'utilisateur est simplement invité à vérifier et à valider ses données.** Les écarts de validation recommandés, propres à chaque secteur, sont présentés dans un encadré orange figurant au début de chaque onglet « Données ». En voici un exemple :



- L'écart est toujours calculé à partir de la valeur la plus petite. Par exemple, si la donnée inscrite par l'utilisateur est de 350 tonnes et celle de l'outil, de 275, l'écart calculé entre les deux sera de 27 % ( $[350-275]/275$ ). La même logique de calcul s'appliquera dans le cas où la donnée fournie par l'outil est supérieure à celle de l'utilisateur.
- Cette validation s'effectue uniquement à partir des totaux des données fournies par l'utilisateur. En effet, il est normal que l'écart soit plus grand vu sous l'angle des catégories de matières résiduelles. Il est donc important de considérer les écarts avec prudence et seulement du point de vue des totaux de matières récupérées, éliminées et générées, comme cela est présenté dans l'outil.
- Si, après vérification, vos données dépassent l'écart suggéré, cela ne remet aucunement en doute leur validité. L'exercice vous permet tout simplement de les comparer avec celles de la moyenne québécoise.
- Il se peut que des problèmes d'affichage surviennent, notamment en raison de la version utilisée du logiciel Excel ou de sa configuration. Un simple rafraîchissement de la page est suffisant pour régler ce pépin visuel. Une méthode de rafraîchissement recommandée est de se déplacer dans le formulaire de manière à ne plus voir les cases concernées, puis d'y revenir. Ce type de problème ne semble survenir que sur Windows (PC).

- L'outil calculera automatiquement les écarts lorsque l'utilisateur choisira de saisir ses propres données. Ces écarts seront présentés ainsi :

**2.2.4. Données saisies par l'utilisateur - UTILISÉES DANS LES RÉSULTATS**

	Récupéré (t) - collecte selective	Éliminé (t) - collecte des ordures	Généré (t)
Papier et Carton	9 498 t	3 065 t	12 563 t
Métal	544 t	883 t	1 426 t
Plastique	1 424 t	3 618 t	5 042 t
Verre	2 117 t	1 466 t	3 582 t
<b>Total</b>	<b>13 582 t</b>	<b>9 031 t</b>	<b>22 613 t</b>
<b>Aide à la validation des données :</b>	<b>3,0%</b>	<b>7,1%</b>	<b>0,8%</b>

## RÉSULTATS

- Chaque onglet « Données » est suivi d'un onglet « Résultats ». Celui-ci regroupe l'ensemble des résultats obtenus par catégorie de matières résiduelles ainsi que les totaux de matières récupérées, éliminées et générées.
- Si désiré, vous pouvez imprimer les onglets « Résultats » et les insérer en annexe de votre PGMR. Ceux-ci sont configurés pour pouvoir être imprimés en format lettre (8,5 x 11 po) sur la plupart des imprimantes.
- Chaque onglet « Résultats » fonctionne de la même façon : aucune entrée de données n'est nécessaire de la part de l'utilisateur.
- La version de l'outil ainsi que le type de données utilisées pour le calcul des résultats sont clairement indiqués dans ces onglets, et ce, dans tous les cas (voir l'exemple suivant).

Secteur Résidentiel - Résultats			
MATIÈRES RECYCLABLES (Données de l'utilisateur)			Version 1.0
	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Papier et Carton	9 498 t	3 065 t	12 563 t
Métal	544 t	883 t	1 426 t
Plastique	1 424 t	3 618 t	5 042 t
Verre	2 117 t	1 466 t	3 582 t
<b>Total</b>	<b>13 582 t</b>	<b>9 031 t</b>	<b>22 613 t</b>

- Si une valeur est manquante ou incorrecte dans l'onglet « Données » correspondant, un message d'erreur s'affichera afin que l'utilisateur puisse corriger la situation. Dans l'exemple suivant, l'utilisateur a choisi de se servir des données de l'outil, mais a omis de fournir certains renseignements nécessaires aux calculs (la section incomplète est indiquée dans le message d'erreur).

MATIÈRES RECYCLABLES (Données de l'outil)			
Les données ci-dessous ne peuvent être complétées. Vérifiez la réponse à la question 2.2.			
	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Papier et Carton	N.D.	N.D.	N.D.
Métal	N.D.	N.D.	N.D.
Plastique	N.D.	N.D.	N.D.
Verre	N.D.	N.D.	N.D.
<b>Total</b>	<b>N.D.</b>	<b>N.D.</b>	<b>N.D.</b>

## RAPPELS ET MISES EN GARDE

- L'outil de calcul vise à soutenir la réalisation des PGMR. Son utilisation n'est **pas obligatoire**. Son objectif premier est d'**estimer des ordres de grandeur** permettant aux organismes municipaux de produire l'inventaire des matières résiduelles, un élément de contenu obligatoire des PGMR.
- La quantité totale de matières éliminées obtenue et estimée à partir de l'outil ne peut servir au calcul de la subvention du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles. Cliquez sur le lien suivant pour plus de détails sur ce programme :
  - <http://mddefp.gouv.qc.ca/matieres/redevances/programme.htm>.
- Les différentes valeurs unitaires utilisées pour les calculs dans l'outil sont basées sur les meilleures données disponibles au moment de l'élaboration de celui-ci, soit de 2010 à 2012.
- Plusieurs facteurs peuvent influencer sur la méthodologie employée par l'outil. À cet égard, le lecteur est prié de consulter la note méthodologique qui figure sur le site Web de RECYC-QUÉBEC afin de bien saisir les procédures et les modes d'estimation qui sous-tendent la feuille de calcul.
- Notez que les valeurs réelles sont toujours à privilégier, puisque l'estimation des quantités par l'outil comprend une marge d'erreur appréciable. En effet, les données suggérées par l'outil sont basées sur des moyennes provinciales qui ne reflètent pas avec exactitude le contexte régional de chaque territoire. **L'outil estime donc des quantités qui doivent être considérées comme des ordres de grandeur** et il est normal que les données de l'utilisateur diffèrent des résultats calculés par cet outil.
- **Il est fortement recommandé de lire attentivement ce document avant de commencer à utiliser l'outil.**

# UTILISATION DE L'OUTIL

## 1. ONGLET « DONNÉES GÉNÉRALES »

L'utilisateur devra saisir, dans l'onglet « Données générales », certains renseignements de base nécessaires au fonctionnement de l'outil.

### 1.1 ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Inscrire l'année de référence choisie pour l'inventaire. Il ne peut s'agir de l'année en cours, puisque les bilans de masse doivent être complétés et à jour. Il est recommandé d'utiliser les données des années de référence les plus récentes. Pour l'élaboration et la révision du PGMR, il est conseillé de choisir la plus récente année complète précédant le moment où l'inventaire des matières résiduelles est réalisé.

### 1.2 RÉGION ADMINISTRATIVE

Choisir la région administrative appropriée à l'aide du menu déroulant.

### 1.3 POPULATION (DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE)

Indiquer la population de la région administrative lors de l'année de référence à l'aide du lien inclus dans l'outil. Les données fournies par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), que l'on peut consulter au [http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/ra\\_total.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/ra_total.htm), sont à privilégier.

Institut  
Institut de la statistique du Québec  
Québec

Rechercher

Accueil Plan du site Nous joindre Portail Québec

Statistiques et publications Services Enquêtes L'Institut Salle de presse Sites d'intérêt

Accueil > Statistiques et publications > Population et démographie > Population et structure par âge

Tableau statistique

Estimation de la population des régions administratives, 1<sup>er</sup> juillet des années 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006 à 2012 (découpage géographique au 1<sup>er</sup> janvier 2013)

Code Région administrative	Population										
	1986	1991	1996	2001	2006	2007 <sup>r</sup>	2008 <sup>r</sup>	2009 <sup>r</sup>	2010 <sup>r</sup>	2011 <sup>r</sup>	2012 <sup>p</sup>
	n										
01 Bas-Saint-Laurent	215 164	209 643	208 695	204 298	201 564	201 206	200 591	200 383	199 877	199 225	199 834
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	291 368	292 589	290 182	283 290	274 116	273 000	272 574	272 145	271 660	271 305	273 009
03 Capitale-Nationale	599 290	631 599	643 377	651 552	668 733	673 323	679 842	686 631	693 946	700 766	707 984
04 Mauricie	256 605	264 239	264 581	260 037	260 315	260 687	261 144	261 272	261 846	261 927	263 269
05 Estrie	263 602	274 772	282 671	291 382	301 017	302 591	304 820	307 174	309 917	312 858	315 487
06 Montréal	1 819 591	1 815 924	1 797 912	1 850 521	1 873 608	1 881 923	1 896 110	1 920 906	1 946 304	1 969 707	1 981 672
07 Outaouais	262 223	291 409	311 733	322 934	344 861	348 620	353 024	358 122	363 259	368 459	372 329
08 Abitibi-Témiscamingue	149 729	155 506	155 901	148 559	144 867	144 884	145 089	145 157	145 415	145 642	146 753
09 Côte-Nord	106 736	105 710	104 643	99 479	96 559	95 894	95 260	95 184	95 098	95 215	95 647
10 Nord-du-Québec	36 845	37 217	39 050	39 325	40 271	40 724	41 020	41 421	41 890	42 400	42 993
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	114 612	108 231	106 404	98 599	95 162	94 571	93 904	93 447	93 040	92 452	92 536
12 Chaudière-Appalaches	363 728	376 129	385 705	390 845	396 948	398 781	399 646	401 191	403 093	404 931	408 188
13 Laval	290 778	322 065	334 918	350 287	372 409	378 337	384 447	391 147	397 800	404 094	409 718

## 1.4 MRC

Choisir la MRC ou le territoire visé par l'inventaire à l'aide du menu déroulant.

## 1.5 POPULATION (DU TERRITOIRE OU DE LA MRC)

Indiquer la population du territoire ou de la MRC lors de l'année de référence à l'aide du lien suivant, inclus dans l'outil, qui mène aux données de l'ISQ :

[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/mrc\\_total.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/mrc_total.htm).

Institut de la statistique Québec

Rechercher

Accueil Plan du site Nous joindre Portail Québec

Statistiques et publications Services Enquêtes L'Institut Salle de presse Sites d'intérêt

Accueil > Statistiques et publications > Population et démographie > Population et structure par âge

Tableau statistique

Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents, 1<sup>er</sup> juillet des années 1996, 2001 et 2006 à 2012 (découpage géographique au 1<sup>er</sup> janvier 2013)

Code MRC ou territoire équivalent	Statut	RA	Population								
			1996	2001	2006	2007 <sup>r</sup>	2008 <sup>r</sup>	2009 <sup>r</sup>	2010 <sup>r</sup>	2011 <sup>r</sup>	2012 <sup>P</sup>
			n								
01 Les Îles-de-la-Madeleine	TE	11	13 943	13 058	13 166	13 118	13 057	12 999	12 983	12 901	12 824
02 Le Rocher-Percé	MRC	11	21 608	19 607	18 465	18 283	18 088	17 900	17 813	17 661	17 586
03 La Côte-de-Gaspé	MRC	11	21 078	18 855	17 944	17 894	17 904	17 795	17 798	17 678	17 727
04 La Haute-Gaspésie	MRC	11	13 906	12 936	12 355	12 231	12 091	12 033	11 874	11 773	11 751
05 Bonaventure	MRC	11	19 787	18 597	17 985	17 887	17 679	17 657	17 615	17 531	17 630
06 Avignon	MRC	11	16 082	15 546	15 247	15 158	15 085	15 063	14 957	14 908	15 018
07 La Matapédia	MRC	01	21 153	20 272	19 249	19 107	18 880	18 704	18 492	18 291	18 205
08 Matane	MRC	01	24 019	22 902	22 343	22 236	22 173	22 059	21 905	21 765	21 793
09 La Mitis	MRC	01	20 420	19 671	19 385	19 369	19 304	19 211	19 136	19 004	18 982
10 Rimouski-Neigette	MRC	01	53 369	53 289	53 521	53 793	53 929	54 167	54 473	54 800	55 457
11 Les Basques	MRC	01	10 331	10 004	9 478	9 395	9 266	9 202	9 138	9 047	8 954
12 Rivière-du-Loup	MRC	01	32 524	32 436	33 567	33 664	33 787	34 003	34 016	34 099	34 302
13 Témiscouata	MRC	01	23 393	22 812	21 852	21 700	21 545	21 433	21 256	21 019	20 987
14 Kamouraska	MRC	01	23 486	22 912	22 169	21 942	21 707	21 604	21 461	21 200	21 154
15 Charlevoix-Est	MRC	03	17 162	16 928	16 437	16 296	16 227	16 165	16 130	16 069	16 124
16 Charlevoix	MRC	03	13 612	13 419	13 219	13 113	13 099	13 143	13 148	13 122	13 166
17 L'Islet	MRC	12	20 083	19 725	18 951	18 935	18 711	18 573	18 450	18 388	18 364

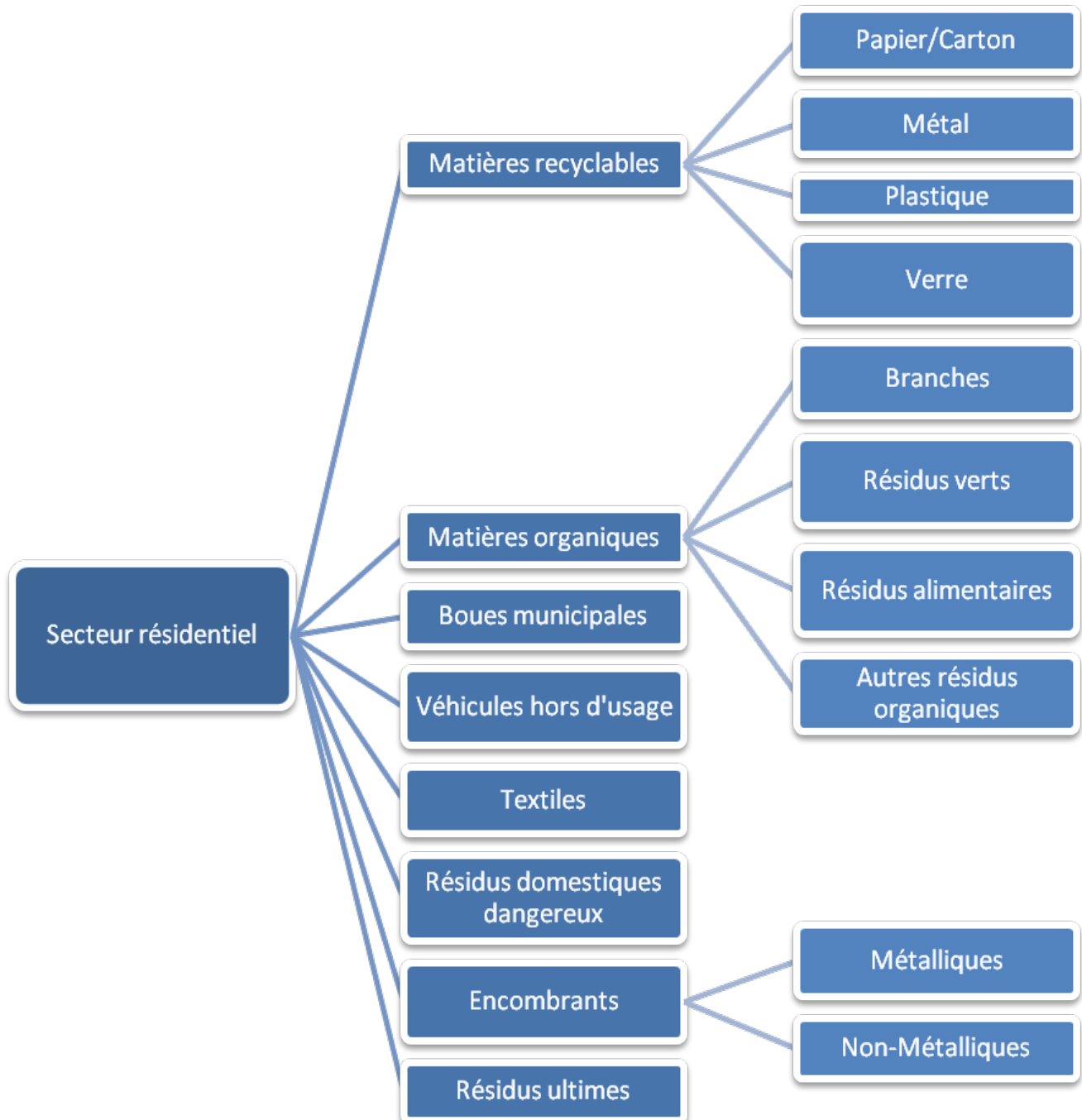
## 1.6 PERSONNE-RESSOURCE

Inscrire le nom de la personne-ressource responsable de l'inventaire des matières résiduelles et de la révision du PGMR. Cette information pourra être utile pour vos dossiers.



## 2. ONGLET « DONNÉES - RÉSIDENTIEL »

Les matières résiduelles provenant du secteur résidentiel sont traitées selon les catégories suivantes :



## 2.1 DONNÉES GÉNÉRALES

Plusieurs renseignements importants sont nécessaires au bon fonctionnement de l'outil. Certaines données générales démographiques, essentielles à la plupart des estimations du secteur résidentiel, sont déjà inscrites dans l'onglet « Données générales ». À la section 2.1.1 de l'outil, les données à saisir s'appuient sur le sommaire du rôle d'évaluation foncière du territoire visé. Il est important de se référer au tableau « Valeurs des logements » afin de connaître le nombre d'unités d'occupation par type de logement. En voici un exemple :

VALEURS DES LOGEMENTS <sup>5</sup>		
IDENTIFICATION		Nbre LOG.
10--	Logements	
	Nombre :	
	1 "condominium" .....	501 2 122
	1 "sauf condominium" .....	502 13 133
	2 .....	503 4 978
	3 .....	504 2 607
	4 .....	505 2 692
	5 .....	506 415
	6 à 9 .....	507 2 476
	10 à 19 .....	508 1 356
	20 à 29 .....	509 332
	30 à 49 .....	510 543
	50 à 99 .....	511 502
	100 à 199 .....	512 475
	200 et plus .....	513 999
1211	Maison mobile .....	514 69
17--	Parcs de roulottes et de maisons mobiles .....	515
2-3--	INDUSTRIES MANUFACTURIÈRE.....	516 3
4--	TRANSPORTS, COMMUNICATIONS, SERVICES PUBLICS.....	517
5--	COMMERCIALE.....	518 236
6--	SERVICES .....	519 120
7--	CULTURELLE, RÉCRÉATIVE ET DE LOISIR.....	520 3
81--	Agriculture .....	521 26
831-	Production forestière commerciale .....	522
9220	Forêts inexploitées qui ne sont pas des réserves .....	523
<b>TOTAL</b>		524 <b>33 087</b>

### 2.1.1 NOMBRE D'UNITÉS D'OCCUPATION (U. O.) PAR TYPE DE LOGEMENT

#### 2.1.1.1 Multilogement (10 logements et plus) et condominium :

Inscrire la somme des lignes 501 et 508 à 513.

#### 2.1.1.2 Plex (entre 2 et 9 logements) :

Inscrire la somme des lignes 503 à 507.


#### 2.1.1.3 Unifamilial :

Inscrire la somme des lignes 502, 514 et 515.

### 2.1.1.4 Chalets, maisons de villégiature<sup>1</sup> :

Inscrire le nombre indiqué à la ligne 316 du tableau « Inventaire par utilisation » du sommaire du rôle d'évaluation foncière. En voici un exemple :

INVENTAIRE PAR UTILISATION <sub>3</sub>		
CATÉGORIE (Utilisation)		NOMBRE *
1--- RÉSIDENTIELLE .....	301	20 125
10-- Logements .....	302	19 901
Nombre : 1 (condominium) .....	303	2 122
1 (sauf condominium) .....	304	13 133
2 .....	305	2 489
3 .....	306	869
4 .....	307	673
5 .....	308	83
6 à 9 .....	309	381
10 à 19 .....	310	110
20 à 29 .....	311	14
30 à 49 .....	312	14
50 à 99 .....	313	8
100 à 199 .....	314	3
200 et plus .....	315	2
11-- Chalets, maisons de villégiature .....	316	27



<sup>1</sup> Considérés comme des unités de type unifamilial, avec une occupation saisonnière établie à six mois par an (hypothèse retenue pour les besoins de la programmation).

### 2.1.2 TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES PAR TYPE DE LOGEMENT (PERS./U. O.)

Il est nécessaire de fournir la taille moyenne des ménages par type de logement sur le territoire visé. L'outil suggère des tailles moyennes québécoises si l'utilisateur ne dispose pas de cette donnée pour le territoire visé.

#### RAPPEL

- Aucune unité ne doit être indiquée dans l'outil.
- Les tailles moyennes des ménages à inscrire ne devraient pas dépasser la valeur de 10.
- En cas de données avec décimales, toujours arrondir au plus près à l'unité (ne pas utiliser de virgules).

## 2.2 MATIÈRES RECYCLABLES

L'outil estime les données par type de matière, et ce, en ne tenant compte que des unités d'occupation résidentielles. Aucune quantité provenant de petits ICI assimilables n'est donc incluse dans ces données.

Dans les prochaines sections de l'outil, l'utilisateur peut effectuer quelques manipulations et calculs afin d'ajuster les données qu'il possède dans le but de les comparer, au besoin, avec celles de l'outil. Afin de faciliter ces démarches, l'outil propose un espace de calcul permettant la réalisation automatique des ajustements et des ventilations proposés plus loin dans ce guide. Cet espace est situé à la droite de l'encadré bleu, dans l'onglet « Données - Résidentiel ». Son utilisation est très simple : il suffit, pour l'utilisateur, d'indiquer ses tonnages globaux à l'endroit prévu à cette fin.

Dans l'éventualité où de petits ICI seraient desservis par la collecte sélective résidentielle, l'espace de calcul effectuera l'ajustement nécessaire afin de soustraire les quantités correspondantes (selon les moyennes québécoises), tel que présenté dans le tableau suivant. Pour ce faire, l'utilisateur doit entrer ses données à l'endroit indiqué au point A ci-après (fait référence à la section 2.2.1 de l'outil). Si ses données ne sont pas réparties par types de matières, il est invité à utiliser le même espace de calcul, qui effectuera automatiquement la ventilation des tonnages par matières (voir le point B illustré ci-après). La répartition suggérée, issuee de données provinciales, peut être modifiée, au besoin, par l'utilisateur.

Ventilation proposée des valeurs			Part des ICI	
<b>Petits ICI</b>	<b>Récupéré</b>	<b>Éliminé</b>	<b>Récupéré</b>	<b>Éliminé</b>
<b>Tonnage avec ICI</b>			9,8%	21,4%
<b>Valeurs proposées</b>				
<b>Tonnage estimé sans ICI</b>	0 t	0 t		
<b>Données globales non ventilées</b>			<b>Part des matières recyclables</b>	
<b>Données non ventilées</b>	<b>Récupéré</b>	<b>Éliminé</b>	<b>Récupéré</b>	<b>Éliminé</b>
			67,5%	10,5%
<b>Ventilation proposée</b>			4,2%	2,2%
<b>Papier et carton</b>	0 t	0 t	10,6%	8,1%
<b>Métal</b>	0 t	0 t	17,7%	2,8%
<b>Plastique</b>	0 t	0 t		
<b>Verre</b>	0 t	0 t		

### 2.2.1 LA COLLECTE SÉLECTIVE MUNICIPALE EST-ELLE OFFERTE AUX PETITS ICI ASSIMILABLES?

Choisir dans le menu déroulant si c'est le cas.

Si l'utilisateur possède ses propres données sur les collectes municipales, mais qu'elles sont globales, il est invité à les ventiler par types de matières à l'aide de l'espace prévu à cet effet dans l'outil. Une répartition est d'ailleurs proposée à la section 2.2.2 du présent guide. Il est également nécessaire d'ajuster les tonnages globaux si l'utilisateur a répondu « oui » à la question 2.2.1 de l'outil, afin de tenir compte des quantités attribuables aux petits ICI. À cet effet, le message suivant apparaîtra dans l'outil :

Veillez exclure les petits ICI de vos données. Leur part est estimée à 9,8 % des quantités récupérées (collecte sélective) et à 21,4 % des quantités éliminées (collecte des ordures). Si vous possédez des données globales, non ventilées par matières, veuillez vous référer au Guide à la section 2.2.2. qui vous expliquera comment effectuer cette ventilation.

Par exemple, si 10 000 tonnes de matières recyclables ont été recueillies par la collecte sélective, y compris dans les petits ICI, 980 tonnes doivent être soustraites de ce total (9,8 %). Ainsi, 9 020 tonnes de matières recyclables ont été collectées uniquement auprès des unités résidentielles. C'est à partir de ce nouveau total que la ventilation des matières pourra être réalisée (voir le tableau ci-après). L'ajustement doit être de 21,4 % dans le cas des tonnages relatifs à la collecte des ordures.

Ces ajustements sont nécessaires afin que l'utilisateur puisse comparer ses résultats aux données calculées par l'outil, puisque celles-ci ne tiennent pas compte des petits ICI assimilables. Encore une fois, l'utilisateur est invité à utiliser l'espace de calcul prévu à cette fin dans l'onglet « Données - Résidentiel ».

### 2.2.2 QUELLES DONNÉES SOUHAITEZ-VOUS UTILISER DANS LES RÉSULTATS?

Précisez le type de données que vous désirez employer. Vous pouvez vous servir de vos propres données.

Si les données sont globales, par exemple des tonnages totaux de matières résiduelles provenant de la collecte des ordures et de la collecte sélective, l'utilisateur doit les ventiler selon le tableau suivant<sup>2</sup>. Il est invité à utiliser l'espace de calcul prévu à cet effet, tel qu'il est présenté à la page 29.

Catégories de matières résiduelles	Ventilation proposée	
	Collecte sélective	Collecte des ordures
Papier et carton	67,5 %	10,5 %
Métal	4,2 %	2,2 %
Plastique	10,6 %	8,1 %
Verre	17,7 %	2,8 %

Dans le cas des ordures ménagères, les pourcentages indiqués sont des données issues d'études de caractérisation des matières résiduelles, donc basées sur la **répartition totale** des résidus présents dans les sacs à ordures<sup>3</sup>. Ainsi, pour poursuivre l'exemple précédent, où 9 020 tonnes de matières recyclables ont été collectées auprès d'unités résidentielles, voici la quantité de métal que l'utilisateur devrait inscrire à la section 2.2.4 de l'outil : 9 020 tonnes x 4,2 % = 378,8 tonnes de métal récupéré. Nous vous rappelons qu'il est possible d'utiliser l'espace de calcul prévu à cette fin dans l'onglet « Données - Résidentiel ».

<sup>2</sup> Ces pourcentages proviennent des résultats de l'étude de caractérisation résidentielle de 2010 de RECYC-QUÉBEC.

<sup>3</sup> Les pourcentages proposés visent uniquement les matières résiduelles estimées par l'outil (volet résidentiel), excluant les résidus de type CRD.

## 2.3 MATIÈRES ORGANIQUES

La gestion municipale des matières organiques est encore très hétérogène au Québec et il est difficile d'obtenir des quantités unitaires moyennes représentatives de l'ensemble des activités de réduction à la source, de recyclage, de récupération et de valorisation des matières organiques possibles sur un territoire.

Les calculs de l'outil sont donc basés sur des données provinciales moyennes, qui ne peuvent tenir compte de l'ensemble des spécificités de chaque type de programme et de collecte en place.

Ainsi, en raison des particularités de chaque programme de collecte, notamment quant aux types de contenants utilisés, à la fréquence des collectes, aux catégories de matières organiques acceptées, etc., seules les quantités de matières organiques **générées** peuvent être suggérées par l'outil.

De plus, dans la version actuelle de l'outil, aucune estimation n'est possible en ce qui a trait aux quantités potentielles de branches récupérées, éliminées et générées.

Afin de remplir l'onglet « Résultats - Résidentiel », l'utilisateur doit donc inscrire le plus de renseignements possible quant aux quantités de matières organiques récupérées sur le territoire visé, afin que l'outil puisse en tenir compte.

### 2.3.1 PROGRAMMES DE COLLECTE MUNICIPALE DES MATIÈRES ORGANIQUES

L'utilisateur doit inscrire les quantités de matières organiques récupérées et générées sur le territoire visé, et ce, selon les catégories de matières organiques indiquées. À noter que la catégorie « Branches » inclut les arbres de Noël, le cas échéant et lorsque l'information est disponible.

L'outil est en mesure de proposer, à partir de valeurs provinciales, des quantités **générées** pour les résidus verts, alimentaires et les autres résidus organiques (extrapolées sur la base de la population de la MRC). Libre à l'utilisateur de s'inspirer de ces valeurs s'il ne possède pas ces données. Dans le cas des branches et des sapins de Noël, l'utilisateur est invité à utiliser, minimalement, la quantité inscrite dans la colonne « Récupéré », puisque l'outil n'est pas en mesure d'estimer les valeurs générées pour ce type de matières.

Si un programme de collecte de troisième voie existe sur le territoire, et que l'utilisateur n'est pas en mesure de répartir les quantités de matières par catégories proposées, l'espace de calcul de l'outil,

situé à la droite de l'encadré, fera cette ventilation. La répartition proposée, basée sur des données provinciales<sup>4</sup>, ne vise que la collecte à trois voies. Si d'autres collectes existent, l'utilisateur doit les additionner à la section 2.3.1 de l'outil.

Voici un exemple fictif afin de bien illustrer les manipulations nécessaires au bon fonctionnement de l'outil.

Cas fictif d'une municipalité offrant les collectes suivantes :

- Collecte de branches : 800 tonnes/an
- Collecte de feuilles (résidus verts) : 600 tonnes/an
- Collecte à trois voies : 1 000 tonnes/an

Afin de répartir le tonnage global de la collecte à trois voies (1 000 tonnes/an), l'utilisateur peut utiliser l'espace de calcul, comme le montre l'exemple suivant :

<b>Données globales non ventilées - collecte combinée des résidus verts et alimentaires de la 3e voie</b>		
<b>Tonnage total de la 3e voie</b>	<b>Récupéré</b>	
	1 000 t	
<b>Ventilation proposée</b>		
<b>Résidus verts</b>	<b>Récupéré</b>	
	781 t	
<b>Résidus alimentaires</b>	167 t	
<b>Autres résidus organiques</b>	52 t	
		<b>Composition des résidus organiques de la 3e voie (collecte combinée RV&amp;RA)</b>
		78.1%
		16.7%
		5.2%

Ainsi, un total de 781 tonnes de résidus verts a été récupéré par cette collecte, ainsi que 167 tonnes de résidus alimentaires et 52 tonnes d'autres résidus organiques.

À la section 2.3.1 de l'outil, l'utilisateur doit inscrire les données de la façon suivante :

<sup>4</sup> Si l'utilisateur souhaite effectuer sa propre ventilation des quantités de matières organiques recueillies par la collecte à trois voies, par exemple à la suite d'une étude de caractérisation, il peut modifier les pourcentages proposés dans l'espace de calcul.



	Récupéré (t)	Généré (t)	Généré suggéré (t)
Branches et sapins de Noël	800 t	800 t	-----
Résidus verts	1 381 t	7 294 t	8 667 t
Résidus alimentaires	167 t	11 497 t	11 665 t
Autres résidus organiques	52 t	7 492 t	7 541 t
<b>Total</b>	<b>2 400 t</b>	<b>27 083 t</b>	<b>27 873 t</b>

Voici quelques explications sur ce cas fictif :

- Si vous ne connaissez pas les quantités de branches générées sur le territoire, utilisez minimalement le tonnage récupéré (ici, 800 tonnes).
- Les résidus verts récupérés sur le territoire sont la somme de ceux provenant de la collecte à trois voies et de toute autre collecte de résidus verts (de feuilles, dans ce cas-ci). Donc, 781 tonnes + 600 tonnes = 1 381 tonnes.
- Les quantités récupérées de résidus alimentaires (167 tonnes) et les autres résidus organiques (52 tonnes) proviennent de la collecte à trois voies.
- Dans tous les cas, les données calculées par l'outil (colonne « Généré suggéré ») ont été utilisées afin d'estimer les quantités de matières générées, et ce, par catégorie de matières organiques.

Précisons que dans l'onglet « Résultats », l'outil ajustera les quantités de matières récupérées inscrites par l'utilisateur en fonction des réponses que ce dernier aura fournies à la section 2.3.2.

### 2.3.2 PROGRAMMES DE RÉDUCTION À LA SOURCE

La présence de compostage domestique et d'herbicyclage sur le territoire peut influencer sur la quantité de matières organiques éliminées et collectées dans le cas de municipalités offrant la collecte municipale des matières organiques.

#### 2.3.2.1 Compostage domestique

Précisez s'il existe un programme de compostage domestique à l'aide du menu déroulant. Indiquez, à l'endroit prévu, le nombre exact ou estimé d'unités de compostage domestique sur le territoire à ce jour.

#### 2.3.2.2 Herbicyclage

Répondez aux questions à l'aide du menu déroulant. Chaque réponse positive influera sur l'estimation des données suggérées par l'outil.

2.3.2.2. <u>Herbicyclage (oui/non)</u>	Oui
↳ Activités de sensibilisation?	Oui
↳ Réglementation interdisant le gazon dans la collecte des résidus verts?	
↳ Réglementation interdisant le gazon dans la collecte des ordures ménagères?	

### 2.3.3 TAUX DE REJET DES CENTRES DE VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES

Par défaut, l'outil applique un taux de rejet moyen de 3,4 %, basé sur des moyennes québécoises<sup>5</sup>. Ce taux correspond aux matières résiduelles non putrescibles (contamination) recueillies à même les collectes municipales de matières organiques (3<sup>e</sup> voie). S'il s'agit d'un site de compostage de résidus verts, seulement, le taux de rejet moyen suggéré est de 2,1%. Si l'utilisateur dispose d'un autre taux de rejet (2,1% ou autre), il peut le préciser à l'endroit prévu à cette fin et l'outil recalculera les données en fonction de ce taux. La source de ce nouveau taux de rejet doit être précisée par l'utilisateur à la fin de l'onglet.

Précisons que les résultats attribuables à l'application du taux de rejet sont disponibles dans l'onglet « Résultats - Résidentiel ».

### 2.3.4 MALADIES ET PARASITES

Aucune donnée n'est requise dans cette section. Toutefois, si des maladies ou des parasites (ex. : agrile du frêne) ont été la cause de travaux d'émondage sur le territoire visé, il est conseillé de documenter cet aspect dans votre PGMR.

## 2.4 BOUES MUNICIPALES

L'outil est en mesure d'estimer les quantités **totales** de boues municipales (tonnes humides). Afin de comparer ces données globales (basées sur des moyennes québécoises) à celles de l'utilisateur, les quantités de boues vidangées au cours de l'année de référence doivent être saisies aux sections 2.4.1 à 2.4.3 de l'outil. Cette comparaison demeure tout de même limitée, puisque la quantité de boue vidangée ne correspond pas nécessairement à la quantité générée sur un an, notamment lorsque les fréquences de vidange des étangs aérés et des fosses septiques ne sont pas annuelles (aux deux, quatre ou plusieurs années).

<sup>5</sup> Basé sur des moyennes provinciales provenant du Bilan 2012 de la gestion des matières résiduelles au Québec, RECYC-QUÉBEC.

L'outil divise et traite les boues municipales selon trois catégories :

- Section 2.4.1 : Boues municipales de stations d'épuration mécanisées (BSM)
- Section 2.4.2 : Boues municipales d'étangs aérés (BEA)
- Section 2.4.3 : Boues de fosses septiques (BFS)

Les données nécessaires pour remplir ces sections sont facilement disponibles par l'intermédiaire du Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux (SOMAE), un outil dont se sert le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour recueillir de l'information de la part des opérateurs de stations d'épuration. Le SOMAE est accessible à partir du Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR), au <https://www.portailmunicipal.gouv.qc.ca/services/somae/pages/somae.aspx>. Précisons que le code d'utilisation clicSÉQR de la municipalité régionale est nécessaire pour y accéder. Pour plus d'information sur ce code, veuillez consulter la page suivante : <https://www.portailmunicipal.gouv.qc.ca/Pages/Inscription0.aspx>.

Les rapports du SOMAE sont remplis mensuellement dans le cas des stations d'épuration mécanisées. Les quantités de boues traitées ainsi que leur siccité sont donc calculées et rendues disponibles. Dans le cas des étangs aérés, les tonnages de boues recueillies sont indiqués dans les rapports du SOMAE uniquement lors de l'année de leur vidange.

**Communiquez avec le ou les responsables des installations de traitement des eaux usées du territoire visé afin d'obtenir ces renseignements.**

Dans le but de traiter et d'additionner (section 2.4.4.3 de l'outil) les données de façon uniforme dans l'onglet « Résultats - Résidentiel » ainsi que de pouvoir les comparer à celles de l'outil, les quantités de boues saisies par l'utilisateur sont ramenées à un taux de siccité<sup>6</sup> commun de 20 %.

## 2.4.1 BOUES MUNICIPALES DE STATIONS D'ÉPURATION MÉCANISÉES

### 2.4.1.1 Des stations de traitement mécanisées sont-elles présentes sur le territoire?

Répondre oui ou non, selon le cas. Dans la négative, veuillez ne pas remplir le tableau.

Indiquez, pour chaque station sur le territoire visé, les quantités de boues vidangées lors de l'année de référence (en tonnes humides) ainsi que la siccité de celles-ci.


<sup>6</sup> La siccité d'une boue est le pourcentage massique de matière sèche qu'elle contient. Puisque les boues sont constituées d'eau et de matières sèches, une boue ayant une siccité de 20 % présente une humidité de 80 %.

De plus, pour chaque station, indiquez le pourcentage de boues recyclées (par compostage, épandage agricole, biométhanisation, etc.). La proportion de boues éliminées s'ajustera automatiquement (voir l'exemple ci-après).

Numérotation des stations	Nom de la station de traitement	Quantité générée de boues (t mh)	Taux de siccité des boues (%)	% recyclé	% éliminé
	Régie de traitement	24000,0 t mh	20,0%	30,0%	70,0%

#### 2.4.1.2 Autres effluents?

Si la station reçoit des effluents autres que municipaux (ex. : industries agroalimentaires, papetières) ou de municipalités situées à l'extérieur du territoire visé par l'inventaire, veuillez le préciser dans l'outil et l'indiquer dans votre PGMR, si possible.

 Y a-t-il des effluents de l'extérieur du territoire ou y a-t-il des boues autres que municipales ? Oui

**Nous vous invitons à indiquer et, si possible, documenter cet aspect dans le PGMR**

#### 2.4.2 BOUES MUNICIPALES D'ÉTANGS AÉRÉS

##### 2.4.2.1 Présence d'étangs aérés vidangés durant l'année de référence?

Répondre oui ou non, selon le cas. Dans la négative, veuillez ne pas remplir le tableau.

Indiquez, pour chaque station sur le territoire visé, les quantités de boues vidangées (en tonnes humides) ainsi que la siccité de celles-ci.

Numérotation des étangs	Nom de la station de traitement	Quantité vidangée (t mh)	Siccité (%)	% recyclé	% éliminé
1	Ville de l'ouest	1 000.0 t mh	14.0%	10.0%	90.0%
2	Ville de l'est	5 500.0 t mh	18.0%	60.0%	40.0%

Il est possible de regrouper les renseignements des stations (ex. : par municipalité ou par Régie d'assainissement des eaux) si le nombre de lignes n'est pas suffisant. Il faut toutefois s'assurer que les boues traitées par ces stations ont un taux de siccité équivalent.

Pour chaque station, indiquez le pourcentage de boues recyclées (par compostage, épandage agricole, biométhanisation, etc.). La proportion de boues éliminées s'ajustera automatiquement.

### 2.4.2.2 Autres effluents?

Si la station reçoit des effluents autres que municipaux (ex. : industries agroalimentaires, papetières) ou de municipalités situées à l'extérieur du territoire visé par l'inventaire, veuillez le préciser dans l'outil et l'indiquer, si possible, dans votre PGMR.

### 2.4.2.3 Vidanges antérieures et futures

Il est suggéré de mentionner dans votre PGMR les vidanges d'étangs ayant eu lieu antérieurement (au cours des cinq dernières années) et celles à prévoir d'ici les cinq prochaines années.

### 2.4.3 BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

Si les boues de fosses septiques du territoire de planification sont traitées ailleurs que dans l'une des stations mécanisées ou l'un des étangs aérés de ce territoire (voir les sections 2.4.1 et 2.4.2 de l'outil), répondez oui à la question 2.4.3.1. En effet, il peut arriver que les boues collectées soient acheminées à un centre de traitement privé ou extérieur au territoire. Si c'est le cas, précisez le nombre de fosses septiques visées ainsi que le taux moyen de valorisation de ces boues. Voici un exemple :

<b>2.4.3.1. <i>Y a-t-il des fosses septiques dont les boues ont été acheminées à des stations de traitement autres que celles indiquées ci-dessus?</i></b>	
↳ Nombre de fosses septiques concernées ?	550
↳ Taux de valorisation ?	50,0%

Répondez non à la question 2.4.3.1 si aucune fosse septique n'est présente sur le territoire visé ou n'a été vidangée durant l'année de référence, ou si vous n'êtes pas en mesure de l'évaluer (par exemple si une gestion privée de la vidange des fosses septiques ne permet pas de faire la part entre les boues acheminées aux stations de traitement situées sur le territoire et celles traitées à l'extérieur de celui-ci).

### 2.4.4 TOTAL DES BOUES MUNICIPALES

À cette étape-ci, l'outil peut comparer les données globales calculées à partir de valeurs moyennes provinciales à celles fournies par l'utilisateur aux sections précédentes.

Les données de l'utilisateur sont à privilégier. Si vous avez été en mesure de remplir les sections 2.4.1 à 2.4.3, veuillez choisir « Mes données » à la question 2.4.4.1.

## 2.5 VÉHICULES HORS D'USAGE (VHU)

Les lignes directrices publiées par le MDDELCC font mention des véhicules hors d'usage comme matière visée par les PGMR. L'outil estime automatiquement les données qui y sont liées, et ce, à partir de valeurs moyennes québécoises.

Si vous ne possédez aucune donnée, veuillez sélectionner « Données suggérées par l'outil » à la question 2.5.1.

## 2.6 TEXTILES

Précisez quelles données vous souhaitez utiliser dans le calcul des résultats.

Si l'utilisateur connaît la quantité globale (en tonnes) de matières résiduelles issues de la collecte des ordures, il est invité à l'ajuster selon la répartition proposée. Un espace de calcul est prévu à cette fin à la droite de l'encadré.

Catégorie de matières résiduelles	Ventilation proposée
	Collecte des ordures
Textiles	3,1 %

L'application de cette proportion permet une comparaison entre la valeur obtenue et la quantité de textiles éliminée calculée par l'outil.

## 2.7 AUTRES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### 2.7.1 REJETS DES CENTRES DE TRI DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES CENTRES DE TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES

Par défaut, des taux de rejet (%) moyens sont appliqués afin de calculer les rejets des centres de valorisation. Si l'utilisateur possède un taux différent de celui proposé par l'outil, il est invité à l'indiquer.

De plus, il est possible que l'utilisateur connaisse les tonnages de matières résiduelles attribuables à ces rejets. Le cas échéant, il peut les indiquer à la section 2.7.1.5 de l'outil, ce qui contribuera à une meilleure analyse des résultats.

À noter que les cendres d'incinérateur et le mâchefer sont exclus des calculs. Toutefois, si vous possédez des données de tonnage sur ces matières, nous vous invitons à les inclure dans votre PGMR.

### 2.7.1.1 Taux de rejet de matières recyclables aux centres de tri

Par défaut, l'outil applique un taux de rejet moyen<sup>7</sup> de 7,9 %. Ce taux correspond aux matières résiduelles non recyclables (contamination) recueillies à même la collecte sélective. Si l'utilisateur possède un autre taux de rejet, il peut le préciser à l'endroit prévu à cette fin et l'outil recalculera les données en fonction de ce taux. La source de ce nouveau taux de rejet doit être précisée par l'utilisateur à la fin de l'onglet. À noter que le taux de rejet indiqué n'est utilisé que pour les calculs nécessaires au PGMR. Il n'a donc aucun lien avec les données à inscrire au Portail Municipal de la gestion des matières résiduelles pour les dépenses admissibles au Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables.

### 2.7.1.2 Taux de rejet de matières organiques aux centres de traitement

Il s'agit d'un rappel des renseignements indiqués à la section 2.3.3 de l'outil.

### 2.7.1.3 Calcul des rejets de matières résiduelles

Si l'utilisateur connaît les tonnages de rejets, il est invité à les indiquer à la section 2.7.1.5 et à choisir « Mes données » dans le menu déroulant. Il sera alors possible de comparer les rejets sur le territoire aux valeurs moyennes calculées par l'outil.

## 2.7.2 RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) ET ENCOMBRANTS

Précisez quelles données vous souhaitez utiliser dans le calcul des résultats. À titre de rappel, il est possible d'ajuster les données partielles (ex. : uniquement les quantités de RDD récupérées) en se servant de celles suggérées par l'outil.

En raison du manque de données existantes portant sur la récupération des différents types de RDD, y compris les TIC, l'outil ne peut faire aucune estimation des quantités de RDD récupérées. Il effectue toutefois l'estimation des quantités éliminées de RDD.

Afin de comparer ses données à celles de l'outil, l'utilisateur est prié d'ajouter l'ensemble des quantités de RDD récupérées sur le territoire visé au cours de l'année de référence.

Si l'utilisateur connaît la quantité globale (en tonnes) de matières résiduelles issues de la collecte des ordures, il est invité à l'ajuster selon la répartition proposée. L'application de cette proportion lui permet de comparer ses données aux quantités de matières résiduelles éliminées calculées par l'outil. Un espace de calcul est prévu à cette fin à la droite de l'encadré.

---

<sup>7</sup> Basé sur des moyennes provinciales provenant du Bilan 2012 de la gestion des matières résiduelles au Québec, RECYC-QUÉBEC.

Catégorie de matières résiduelles	Ventilation proposée
	Collecte des ordures
Résidus domestiques dangereux	0,22 %
Encombrants métalliques	0,8 %
Encombrants non métalliques	0,9 %

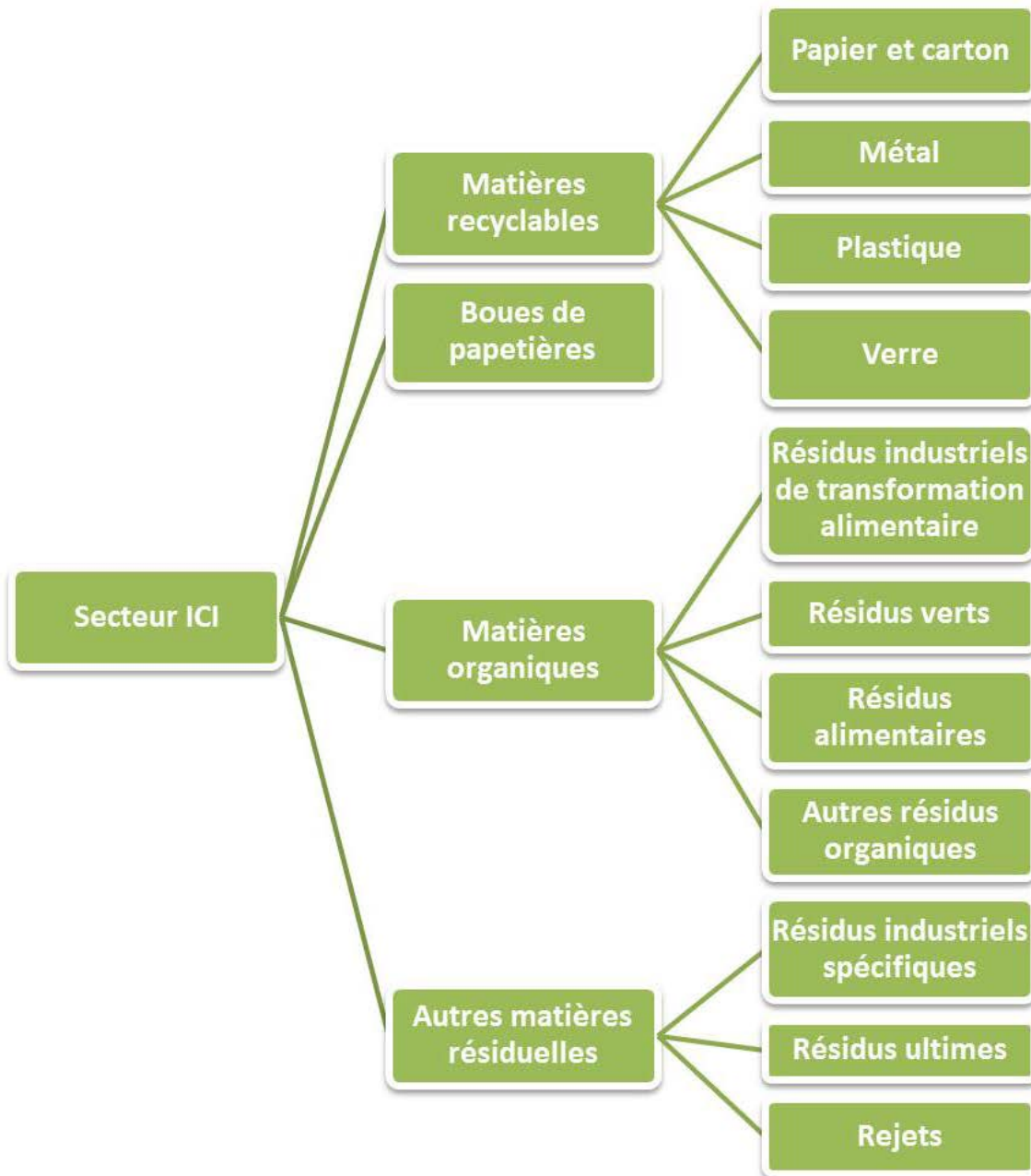
### 2.7.3 RÉSIDUS DE BALAYURES DE RUES

Indiquez les quantités de résidus de balayures de rues **éliminées**, si disponibles. L'outil ne peut faire aucune estimation pour ce type de matière. Les données inscrites seront automatiquement consignées dans l'onglet « Résultats - Résidentiel ».



### 3. ONGLET « DONNÉES - ICI »

Les matières résiduelles provenant du secteur ICI sont traitées selon les catégories suivantes :



## MISES EN GARDE

Les quantités de matières résiduelles générées sont très variables selon les activités des ICI et il est difficile de les estimer avec précision. Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) a été utilisé afin de permettre un certain regroupement des ICI par types d'activités et, par hypothèse, par types de matières résiduelles générées. Les secteurs SCIAN ont été regroupés afin de faciliter le traitement des résultats. Pour en connaître davantage sur l'utilisation de ce système de classification, le lecteur est prié de se référer au site suivant :

<http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/naics-scian/2012/introduction-fra.htm>.

L'outil estime les quantités globales de matières résiduelles récupérées, éliminées et générées de tous les ICI, à l'exception de certains résidus industriels. Les valeurs estimées par l'outil dans cette section regroupent donc tous les types d'ICI, notamment ceux considérés comme assimilables au secteur résidentiel. C'est pourquoi il est important de soustraire les quantités collectées auprès des petits ICI assimilables de vos données résidentielles, et ce, afin d'éviter tout dédoublement de tonnages dans l'onglet « Données - ICI ».

Les matières résiduelles produites dans le cadre d'activités spécifiques de production industrielle ne sont pas estimées par l'outil. Par conséquent, l'évaluation des quantités de matières recyclables ne tient compte que des matières potentiellement comparables à celles visées par la collecte sélective.

Toutefois, dans le cas précis où les services municipaux de collecte sont offerts à tous les ICI, il est important que l'utilisateur distingue ces données de celles du secteur résidentiel et les indique à l'endroit prévu dans l'onglet « Données - ICI ». Il doit cependant garder en tête que les industries ne sont généralement pas toutes visées par ces services de collecte. Il est donc probable que les données municipales ne visent que les commerces et institutions. L'utilisateur peut s'inspirer des données de l'outil afin d'évaluer les tonnages provenant des industries, le cas échéant.

## 3.1 MATIÈRES RECYCLABLES

### 3.1.1 NOMBRE D'EMPLOYÉS DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE

Dans cette section, il est nécessaire de retranscrire le nombre d'employés de la région administrative par secteur SCIAN dans les cases du tableau de la section 3.1.1 (voir l'exemple plus bas), et ce, pour l'année de référence. Pour ce faire, utilisez le lien inclus dans l'outil afin d'accéder aux données de l'ISQ, regroupées dans le document PDF disponible sur le site de RECYC-QUÉBEC à l'adresse suivante : <http://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Emploi-par-secteurs-SCIAN.pdf>.

Cette étape est importante. Veuillez retranscrire **tel quel** l'ensemble des valeurs indiquées dans le tableau de statistiques de l'ISQ correspondant à votre région administrative et bien vérifier la saisie de vos données. Les données sont exprimées en milliers d'employés (k emp.). Les données de l'ISQ sont disponibles jusqu'en 2012. Veuillez utiliser l'année se rapprochant le plus de celle de référence choisie pour l'élaboration de votre PGMR.

Les données fournies par l'ISQ sont configurées de la même façon que dans l'outil :

<b>Emploi par industrie, selon les secteurs du SCIAN<sup>1</sup>, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 1987-2012</b>	
	2012
	k
<b>Centre-du-Québec</b>	<b>105,5</b>
<b>Secteur de la production de biens</b>	<b>43,6</b>
Agriculture	9,0
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	0,0
Services publics	0,0
Construction	8,8
Fabrication	24,7
<b>Secteur des services</b>	<b>61,9</b>
Commerce	14,0
Transport et entreposage	4,1
Finance, assurances, immobilier et location	3,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	3,9
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	4,3
Services d'enseignement	5,0
Soins de santé et assistance sociale	10,8
Information, culture et loisirs	2,1
Hébergement et restauration	6,3
Autres services	5,6
Administrations publiques	2,4

Voici un exemple de tableau dûment rempli dans l'outil, à l'aide des données de l'ISQ :

	<b>Nb. d'employés (k emp.)</b>
<b>Région administrative — TOTAL</b>	<b>729,5 k emp.</b>
<b>Secteur de la production de biens</b>	<b>177,1 k emp.</b>
↳ Agriculture	16,6 k emp.
↳ Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	3,8 k emp.
↳ Services publics	6,4 k emp.
↳ Construction	42,1 k emp.
↳ Fabrication (manufacturier)	108,2 k emp.
<b>Secteur des services</b>	<b>552,4 k emp.</b>
↳ Commerce	133,1 k emp.
↳ Transport et entreposage	33,5 k emp.
↳ Finance, assurances, immobilier et location	37,6 k emp.
↳ Services professionnels, scientifiques et techniques	51,7 k emp.
↳ Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	20,3 k emp.
↳ Services d'enseignement	51,6 k emp.
↳ Soins de santé et assistance sociale	86,1 k emp.
↳ Information, culture et loisirs	30,1 k emp.
↳ Hébergement et restauration	38,8 k emp.
↳ Autres services	33,8 k emp.
↳ Administrations publiques	35,8 k emp.

### 3.1.2 QUELLES DONNÉES SOUHAITEZ-VOUS UTILISER DANS LES RÉSULTATS?

Avec les données saisies à la section 3.1.1, l'outil effectue automatiquement les calculs par secteur SCIAN. Les résultats sont présentés en détail à la section 3.1.3 dans trois tableaux (éliminés, récupérés, générés).

Si l'utilisateur possède ses propres données, par exemple à la suite d'une étude de caractérisation des matières résiduelles, il peut les inscrire aux endroits appropriés à la section 3.1.4. Il est également possible de compléter ce tableau avec les données suggérées par l'outil, si certaines valeurs sont manquantes.

De plus, il est important de considérer à ce stade-ci les tonnages provenant de la collecte sélective auprès des petits ICI assimilables. En effet, si l'utilisateur a indiqué à la section 2.2 de l'onglet « Données - Résidentiel » qu'une telle collecte avait lieu et qu'il a apporté les ajustements nécessaires à ses données, il lui est alors possible d'ajouter ces tonnages (petits ICI) au tableau 3.1.4. D'ailleurs, le rappel suivant sera automatiquement généré par l'outil si l'utilisateur choisit d'utiliser ses propres données.

**Vous avez indiqué à la section 2.2.1. qu'il y a des ICI collectés dans la collecte sélective municipale. Ajouter leurs tonnages ci-après.**

De plus, si des données globales sont connues de l'utilisateur, mais ne sont pas réparties par secteurs SCIAN, elles peuvent être inscrites dans le tableau approprié à la ligne « Secteur non connu ». **Il est important d'inscrire « 0 » si vous ne possédez aucune donnée pour un secteur afin d'éviter la génération d'un message d'erreur dans l'onglet « Résultats ».**

**3.1.4. Données saisies par l'utilisateur - UTILISÉES DANS LES RÉSULTATS**

Verre (t)	Récupérés			
	Fibres (t)	Métal (t)	Plastique (t)	Verre (t)
76 t				
12 t				
1 t				
54 t				
1 t				
8 t				
675 t				
214 t				
461 t				
54 t				
45 t				
7 t				
2 t				
<b>Secteur non connu</b>				

Globalement, l'utilisateur qui choisit d'utiliser ses propres données doit :

- Considérer les tonnages provenant des petits ICI assimilables, lorsqu'applicables ;
- Inscrire l'ensemble des données qu'il possède, par exemple à la suite de diverses études de caractérisation ;
- Dans certains cas où les données ne peuvent être associées à un ou des secteurs SCIAN prédéfinis de l'outil, inscrire les valeurs à la ligne « Secteur non connu » ;
- Remplacer (ou non) les valeurs manquantes par celles suggérées par l'outil ou inscrire « 0 » si aucune donnée n'est applicable ou disponible.

## 3.2 MATIÈRES ORGANIQUES

L'outil tient compte de divers générateurs de matières organiques, notamment :

- Les industries de transformation agroalimentaire (section 3.2.1)
- Les boues de papetières (section 3.2.2)
- Les matières organiques assimilables au secteur résidentiel, provenant de commerces, institutions et autres industries (section 3.2.3)

### 3.2.1 INDUSTRIES DE TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE

Les données nécessaires à l'outil sont regroupées, par région administrative, à l'**annexe D** du rapport intitulé [Portrait du gisement de résidus organiques de l'industrie agroalimentaire au Québec et estimation des aliments consommables gérés comme des résidus par les ICI de la filière de l'alimentation.](#)

Celui-ci peut être consulté en suivant le lien inclus dans l'outil :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/matieres/valorisation/Portrait-gisement-residus-organiques-industrie-agroalimentaire.pdf>.

Des fiches par région administrative y sont jointes et résument les renseignements nécessaires à saisir dans l'outil.

À cette étape-ci, il suffit de retranscrire les données demandées ci-après correspondant à la région administrative concernée, et ce, à partir de l'**annexe D** du rapport mentionné. Étant donné sa taille, celui-ci peut prendre quelques minutes à télécharger.

À partir de la fiche correspondante, remplir le tableau dans l'outil, selon les indications suivantes (voir l'exemple pour la région du Bas-Saint-Laurent) :

- Le nombre d'employés par secteur SCIAN (voir « A ») ;
- Les quantités générées par secteur SCIAN (voir « B », dans le diagramme à barres) ;
- La quantité totale de résidus organiques éliminée.

**Données pour la Région administrative : A B**

Secteurs SCIAN	Nb. Employés (emp.)	Qté générée (t)
3111	56 emp.	113,0 t
3112	2 emp.	0,0 t
3113	0 emp.	0,0 t
3114	0 emp.	0,0 t
3115	175 emp.	4 923,0 t
3116	1 363 emp.	39 793,0 t
3117	157 emp.	776,0 t
3118	72 emp.	229,0 t
3119	167 emp.	1 129,0 t
312	10 emp.	65,0 t
<b>Total</b>	<b>2 002 emp.</b>	<b>47 028,0 t</b>

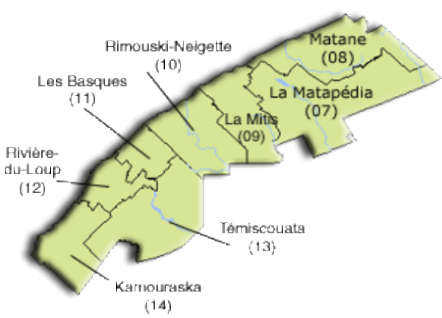
**Qté totale éliminée C**

<b>Qté totale éliminée</b>	<b>550,0 t</b>
----------------------------	----------------

Voici un exemple de fiche et les indications nécessaires afin de compléter la section 3.2.1.

**Portrait du gisement de résidus organiques de l'industrie agroalimentaire au Québec**

**(01) BAS-SAINT-LAURENT**



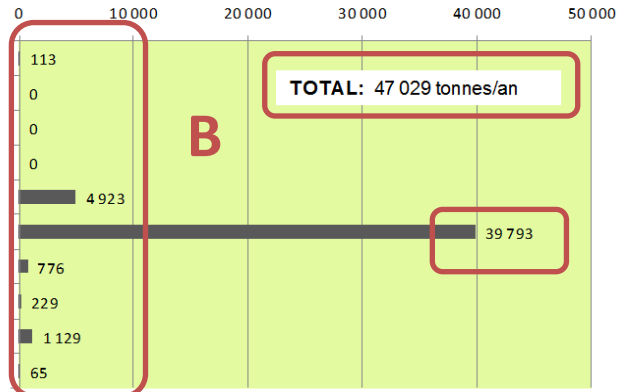
Source : ISQ (2013)

**FAITS SAILLANTS**

- Des établissements d'abattage et de transformation du porc de grande taille (>100 employés) caractérisent la région.
- Les résultats de l'enquête suggèrent que 5 0 tonnes de résidus organiques seraient enfouies annuellement, en provenance des industries agroalimentaires de la région.
- Sur la base du nombre d'employés représentés par les répondants, le taux de réponse pour le Bas-Saint-Laurent est de 71%.
- Le niveau de confiance pour l'estimation régionale réalisée est jugé bon pour le groupe 3116 considérant qu'une proportion importante des répondants de ce groupe provient de la région.

SCIAN	Établissements	Employés
3111	5	56
3112	1	2
3113	0	0
3114	0	0
3115	4	175
3116	12	1363
3117	5	157
3118	8	72
3119	16	167
312	2	10
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>2 002</b>

**QUANTITÉ GÉNÉRÉE (tonnes/an)**



SCIAN	Description	Qté générée (t)
3111	Fabrication d'aliments pour animaux	113
3112	Mouture de grains céréaliers et de graines oléagineuses	0
3113	Fabrication de sucre et de confiseries	0
3114	Mise en conserve de fruits et légumes et fabrication de spécialités	0
3115	Fabrication de produits laitiers	4 923
3116	Fabrication de produits de la viande	39 793
3117	Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer	776
3118	Boulangeries et fabrication de tortillas	229
3119	Fabrication d'autres aliments	1 129
312	Fabrication de boissons et produits du tabac	65
<b>TOTAL</b>		<b>47 029 tonnes/an</b>

L'utilisateur est invité à effectuer des recherches supplémentaires afin de déterminer le nombre moyen d'employés par types d'industries sur le territoire ou dans la MRC. Cette démarche permettrait d'obtenir une meilleure représentativité des résultats en tenant compte du contexte local. Le cas échéant, l'outil calculera des estimations au prorata de la population.

**L'étape 3.2.1.1 n'est pas obligatoire, mais elle est fortement recommandée.**

### 3.2.1.1 Nombre d'employés pour la MRC

Répondre si, oui ou non, vous désirez accomplir cette étape et utiliser les données relatives à la MRC.

Pour compléter le tableau, l'utilisateur doit se rendre sur le site d'Emploi Québec afin d'avoir accès au répertoire des emplois (lien inclus dans l'outil) :

[http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/ice621\\_rechrentp\\_01.asp?lang=FRAN&Porte=4](http://imt.emploiquebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/ice621_rechrentp_01.asp?lang=FRAN&Porte=4)

The screenshot shows the 'Emploi Québec' website interface. At the top, there is a navigation bar with links for 'Accueil', 'Publications', 'Lexique', 'Sources d'information', 'Aide', and 'Courrier'. Below this, there is a section for 'Métiers et professions', 'Programmes de formation', 'Secteurs d'activité', and 'Répertoire d'entreprises'. The main content area features a search form titled 'Chercher des entreprises'. The form includes a dropdown menu for 'Dans la région : Choisissez une région', a link for 'Indiquez la ou les municipalités (Optionnel)', and a dropdown menu for 'Cherchez seulement les entreprises dont'. Below this, there are two input fields for 'et dont le nombre d'employés se situe entre' with '5' and 'plus' selected. A 'Rechercher' button is located at the bottom of the form. To the right of the search form is a large image of a modern building with large windows and a curved facade.

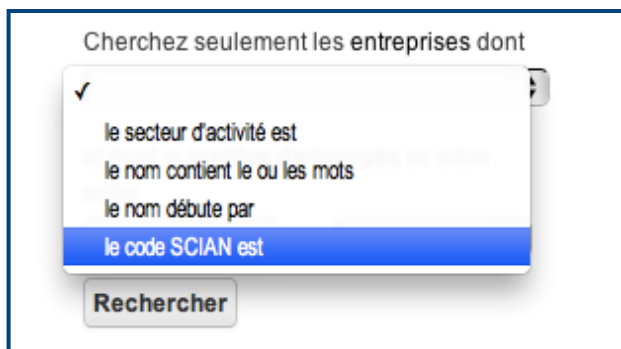


Il est nécessaire d'effectuer une recherche en suivant les étapes décrites ci-dessous :

1. Choisir la région administrative correspondante dans le menu déroulant ;
2. Cliquer sur « Indiquer la ou les municipalités » afin de préciser la MRC visée par l'inventaire. Une fois le lien activé, il est possible de trier les noms par ordre alphabétique des MRC ou des municipalités. Cliquer ensuite sur « Choisir » en bas de la page lorsque la sélection est terminée (voir l'exemple ci-après) ;



3. Dans le menu « Cherchez seulement les entreprises dont », choisir l'option « le code SCIAN est ». Une fois la case activée, inscrire le numéro SCIAN correspondant à ceux répertoriés dans le portrait de la région ;



4. Le nombre minimal d'employés pour les recherches, tel qu'il a été préprogrammé pour le système de recherche d'Emploi Québec, est de cinq et plus ;
5. Cliquer sur « Rechercher » lorsque tous les critères de recherche sont déterminés.

Les résultats apparaîtront par adresse, tandis que le nombre d'employés sera présenté par grappe. Afin de déterminer un nombre d'employés par type d'industrie, indiquez dans l'outil les nombres moyens suivants :

Grappe d'employés utilisée sur le site d'Emploi Québec	Nombre moyen à inscrire dans l'outil
5 à 19 employés	12 employés
20 à 49 employés	35 employés
50 à 99 employés	75 employés
100 à 199 employés	150 employés
200 à 499 employés	350 employés
500 à 999 employés	750 employés

S'il existe plus d'une entreprise par secteur SCIAN, faire la somme des nombres moyens à inscrire dans l'outil. Répéter l'exercice pour chaque secteur SCIAN répertorié dans les fiches de la région administrative correspondante.

Si le nombre moyen inscrit s'avère supérieur à celui de la région

administrative, un message d'erreur apparaîtra, vous invitant à ajuster la valeur. Cette situation particulière peut survenir lorsqu'une seule entreprise se trouve dans la région administrative et que celle-ci se situe sur le territoire de la MRC. Afin de remédier à la situation, il suffit de ne considérer que le nombre minimal d'employés inscrit, au lieu de la moyenne. Par exemple, pour une entreprise ayant entre 20 et 49 employés, inscrire 20 employés au lieu de 35 (nombre moyen). Il est possible qu'une somme de ces valeurs minimales soit nécessaire si plusieurs entreprises sont répertoriées.

### 3.2.2 BOUES DE PAPETIÈRES

Précisez à la question 3.2.2.1 si, oui ou non, une usine de fabrication de papier se situe sur le territoire.

L'utilisateur doit rechercher ces données uniquement si une usine de fabrication de papier se trouve sur son territoire.

Données pour la MRC : (UTILISÉES DANS LES CALCULS)	
Secteurs SCIAN	Nb. employés (emp.)
3111	12 emp.
3112	176 emp.
3113	0 emp.
3114	0 emp.
3115	12 emp.
3116	83 emp.
3117	0 emp.
3118	83 emp.
3119	187 emp.
312	12 emp.
<b>Total</b>	<b>565 emp.</b>

Attention, le nombre d'employés indiqué pour un ou plusieurs des secteurs SCIAN de la MRC est plus élevé que celui de la Région Administrative. S'il vous plaît, vérifiez vos valeurs.

Les quantités de **boues de papetières** générées sur le territoire sont disponibles à l'**annexe 7**<sup>8</sup> du [Bilan annuel de conformité environnementale : secteur des pâtes et papiers](#), produit périodiquement par le MDDELCC et disponible grâce au lien suivant, inclus dans l'outil : [http://www.mddep.gouv.qc.ca/milieu\\_ind/bilans/pates.htm](http://www.mddep.gouv.qc.ca/milieu_ind/bilans/pates.htm).

## Bilan annuel de conformité environnementale

### Secteur des pâtes et papiers, 2011

Le Ministère a, parmi ses mandats, la responsabilité de produire des bilans des rejets générés par divers secteurs industriels et de la conformité de ces secteurs à la réglementation en vigueur.

Afin de remplir ce mandat, le Service des eaux industrielles de la Direction des politiques de l'eau présente ici un bilan de conformité environnementale du secteur des pâtes et papiers.

Ce bilan comprend une synthèse des données relatives aux rejets liquides, aux émissions atmosphériques et à la gestion des déchets de fabrique ainsi qu'une évaluation de la conformité des fabriques de pâtes et papiers au Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers et au Règlement sur la qualité de l'atmosphère.

Ce bilan est basé sur les données et les renseignements mis à la disposition du Ministère et fournis, en grande partie, par les exploitants des fabriques de pâtes et papiers.

**Bilan 2011** (format PDF, 758 ko)

**Les fabriques de pâtes et papiers au Québec - Procédés, rejets et réglementation** (format PDF, 118 ko)

**Bilans antérieurs**

- [Bilan 2010](#) (format PDF, 654 ko)
- [Bilan 2009](#) (format PDF, 1,8 Mo)
- [Bilan 2008](#) (format PDF, 1,8 Mo)
- [Bilan 2007](#) (format PDF, 1 Mo)
- [Bilan 2006](#) (format PDF, 1 Mo)
- [Bilan 2005](#) (format PDF, 1 Mo)
- [Bilan 2004](#) (format PDF, 969 ko)
- [Bilan 2003](#) (format PDF, 1,4 Mo)
- [Bilan 2002](#) (format PDF, 1,4 Mo)
- [Bilan 2001](#)

Une fois le lien activé, il est nécessaire d'ouvrir le bilan le plus récent (en version PDF) et de se rendre à l'**annexe 7** (portant sur la gestion des matières résiduelles) du document. Cette annexe est composée d'une série de tableaux, classés par numéros et par abréviations.

L'annexe 1 du présent guide permet de comprendre cette codification et de trouver les industries répertoriées dans le bilan du MDDELCC. Il vous sera alors possible d'obtenir les renseignements nécessaires et de les inscrire dans l'outil.

Retranscrire uniquement les renseignements relatifs aux boues mélangées et aux boues de désencrage, s'il y a lieu. Les autres types de résidus répertoriés doivent être inclus dans la section **3.3 Résidus spécifiques de transformation industrielle.**

Voici un extrait du tableau de l'annexe 7 du bilan 2011, produit par le MDDELCC. Il est nécessaire de chercher les quantités de boues éliminées et recyclées.

<sup>8</sup> Dans les bilans 2010 et 2011.

Il est important de considérer les quantités de boues mélangées enfouies sur le site de la fabrique, conformément au Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers (RFPP), et dans un lieu d'enfouissement technique (LET). De plus, si ces boues sont incinérées, les quantités transcrites doivent être considérées comme étant éliminées et non recyclées, à moins d'un avis contraire du MDDELCC.

n°	Abréviation	Type de matière résiduelle	Enfouissement						Valorisation				Proportion valorisées (%)						
			Enfouissement (RFPP)			Enfouissement (L.E.T.)			Énergétique	Compostage	Agricole/Sylvicole	Autre mode							
			Objectifs			Objectifs								Tonnage (t/an)					
			Norme (%)	Moyenne mesurée (%)	Nombre de mesure(s) non conforme(s)	Tonnage (t/an)	Moyenne mesurée (%)	Tonnage (t/an)	Proportion enfouies (%)										
2D02	LUPEL:3-R	Rebuts de pâtes, de papiers et de carton	≥ 25	s.o.		1 279							100,0					0,0	
		Boues primaires	≥ 25	45	0	1 816													
		Cendres	≥ 25	79	0	760													
2D03	TECH:Drum	Boues primaires										524						86,5	
		Autres matières résiduelles					95	82											
2D04	SMU:LaTuque	Écorces et résidus de bois	≥ 25	s.o.		15 627												31,8	68,2
		Boues mélangées	≥ 25	30,1	0	275													
		Boues de caustification	≥ 55	72,3	1	4 266									55 371	69			
		Autres matières résiduelles	≥ 25	85	0	6 457	85	77							1 958				
2D06	ABI:Shawi	Écorces et résidus de bois	≥ 25	s.o.								72 765						29,4	70,6
		Rebuts de pâtes, de papiers et de carton	≥ 25	s.o.		336													
		Cendres	≥ 25	41		2 093													
A		<b>Boues mélangées</b>	≥ 25	<b>33,4</b>		<b>32 861</b>										<b>24 671</b>			
		Autres matières résiduelles	≥ 25	67,6	0	5 299													
2D07	WAYAG:3-R	Écorces et résidus de bois	≥ 25	s.o.								24 816						54,3	45,7
		Rebuts de pâtes, de papiers et de carton	≥ 25	s.o.		87													
		Boues mélangées	≥ 25	31,3	0	33 423													
		Boues de caustification	≥ 55	83,4	0	11 050													
		Autres matières résiduelles	≥ 25	70	0	1 685											213		
2D09	KRU:3-R	Écorces et résidus de bois	≥ 25	s.o.		635												21,4	78,6
		Rebuts de pâtes, de papiers et de carton	≥ 25	s.o.															
		Cendres	≥ 25	64,3		4 293													
B		<b>Boues mélangées</b>	≥ 25	<b>42,1</b>		<b>7 913</b>										<b>47 017</b>			

Dans les exemples présentés, voici les quantités de boues mélangées **éliminées** :

- Exemple A : 32 861 tonnes de boues mélangées enfouies.
- Exemple B : Somme de 7 913 tonnes enfouies et de 47 017 tonnes incinérées = 54 930 tonnes de boues mélangées éliminées.

Quant aux quantités de boues **recyclées**, celles-ci sont divisées en trois catégories de valorisation : par compostage, par épandage agricole ou par d'autres modes (voir le tableau ci-après). Dans l'exemple A ci-dessus, la totalité des boues mélangées valorisées (24 671 tonnes) l'a été par épandage agricole.

Dans l'outil, pour l'exemple A, il faudrait donc remplir le tableau ainsi :

Quantités de boues mélangées et de désencrage (tonnes/an)					
Enfouies	Valorisation énergétique	Valorisation			Total valorisé
		Compostage	Agricole	Autre mode	
32 861 t			24 671 t		24 671 t

### 3.2.3 COMMERCES, INSTITUTIONS ET AUTRES INDUSTRIES (ICI)

Les estimations de l'outil pour calculer les matières organiques produites par les ICI se basent sur le nombre d'employés par secteur SCIAN inscrit à la section 3.1. Aucune recherche supplémentaire n'est nécessaire.

Précisons que l'outil n'est cependant pas en mesure d'estimer des quantités de matières organiques récupérées pour ces secteurs SCIAN, en raison du manque de données disponibles à cet effet ainsi que des divergences actuelles dans les modes de gestion de ces matières résiduelles au Québec.

À la question 3.2.3.1, l'utilisateur doit indiquer s'il souhaite utiliser les données fournies par l'outil.

#### RAPPEL

Si l'utilisateur possède ses propres données, par exemple à la suite d'une étude de caractérisation des matières résiduelles, il peut les inscrire aux endroits appropriés à la section 3.2.3.3. Il est possible de compléter le tableau de l'utilisateur avec les données de l'outil.

De plus, si des données globales sont connues de l'utilisateur, mais ne sont pas réparties par secteurs SCIAN, elles peuvent être inscrites dans le tableau approprié à la ligne « Secteur non connu ».

### 3.3 RÉSIDUS SPÉCIFIQUES DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE

L'outil n'est pas en mesure d'estimer les quantités de résidus spécifiques de transformation industrielle (voir la liste dans la saisie d'écran ci-après) éliminées, récupérées ou générées sur un territoire donné. L'utilisateur est invité à effectuer des recherches afin de compléter la section 3.3.1 de l'outil, lorsque possible.

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
<b>Autres résidus marins</b>			
<b>Sables de fonderies</b>			
<b>Poussières de cimenteries</b>			
<b>Boues de forage</b>			
<b>Scories d'aciérie</b>			
<b>Poussières de chaux</b>			
<b>Autres résidus chaulant</b>			
<b>Pierre de taille</b>			

Précisons que les quantités de résidus marins doivent exclure les quantités de matières générées par le secteur SCIAN 3117 (Préparation et conditionnement de poissons et fruits de mer), puisque celles-ci ont déjà été considérées précédemment.

D'autres types de résidus industriels peuvent être produits ; si c'est le cas, veuillez en préciser la nature à l'endroit prévu à cette fin dans l'outil.

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
<b>Autres résidus</b>			
Indiquer la composition des "Autres résidus"			

## 3.4 AUTRES MATIÈRES RÉSIDUELLES

### 3.4.1 REJETS DES CENTRES DE TRI DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DES CENTRES DE TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES

Par défaut, des taux de rejet (%) moyens sont appliqués afin de calculer les rejets des centres de valorisation, tels que décrits à la section 2.7.1. Si l'utilisateur possède un taux de rejet différent de celui proposé par l'outil, il est invité à l'indiquer dans l'onglet « Données - Résidentiel ».

En outre, il est possible que l'utilisateur possède les tonnages de matières résiduelles attribuables à ces rejets. Il peut alors les indiquer à la section 3.4.4, ce qui contribuera à une meilleure analyse des résultats.

#### 3.4.1.1 Taux de rejet de matières recyclables aux centres de tri

Par défaut, l'outil applique un taux de rejet moyen<sup>9</sup> de 7,9 %. Il s'agit d'un rappel des renseignements indiqués à la section 2.7.1.1 de l'onglet « Données - Résidentiel ».

#### 3.4.1.2 Taux de rejet de matières organiques aux centres de traitement

Par défaut, l'outil applique un taux de rejet moyen de 3,4 %, applicable au site de traitement des résidus verts et alimentaires (troisième voie). Si le site n'accepte que les résidus verts, le taux moyen suggéré à inscrire est de 2,1%<sup>10</sup>. Il s'agit d'un rappel des renseignements indiqués à la section 2.3.3 de l'onglet « Données - Résidentiel ».

### 3.4.2 QUELLES DONNÉES SOUHAITEZ-VOUS UTILISER DANS LES RÉSULTATS?

Si l'utilisateur connaît ses propres tonnages de rejets, il est invité à les indiquer et à choisir « Mes données » dans le menu déroulant. Il pourra alors comparer les rejets sur le territoire aux valeurs moyennes calculées par l'outil.

Par ailleurs, les rejets des recycleurs de métaux, aussi appelés fluff<sup>11</sup>, sont considérés dans cette section. L'utilisateur peut s'inspirer des valeurs suggérées par l'outil pour compléter le tableau.

---

<sup>9</sup> Basé sur des moyennes provinciales provenant du Bilan 2012 de la gestion des matières résiduelles au Québec, RECYC-QUÉBEC.

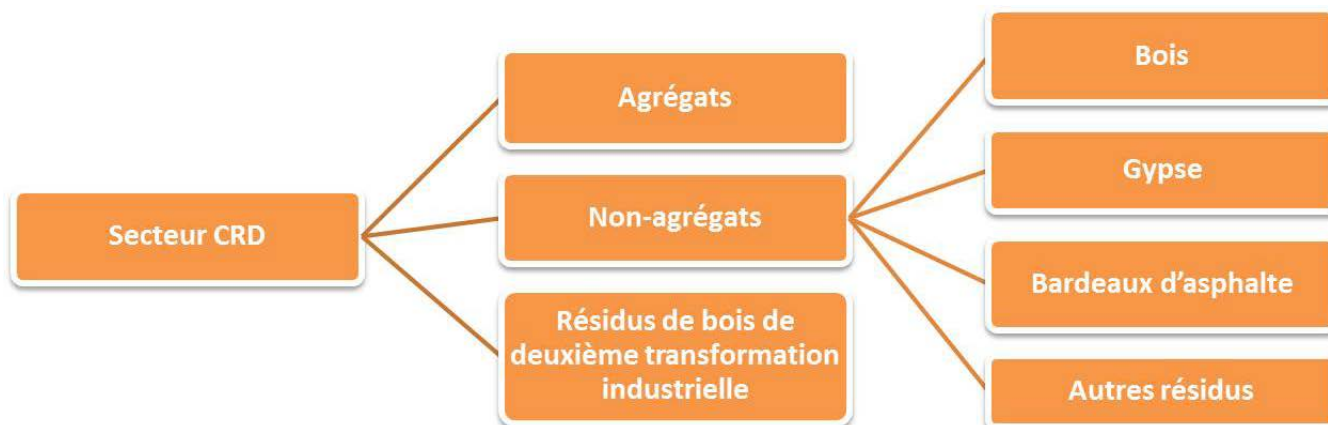
<sup>10</sup> Idem 9

<sup>11</sup> Si vous connaissez les quantités de rejets des recycleurs de votre région, il est bien important de ne considérer que les matières provenant du territoire couvert par le PGMR. Il arrive fréquemment que ce type d'entreprise traite des véhicules hors d'usage provenant de l'extérieur de la province ou du pays.



## 4. ONGLET « DONNÉES - CRD »

Les matières résiduelles provenant du secteur CRD sont traitées selon les catégories suivantes :



Les calculs de l'outil sont basés sur la valeur des permis de bâtir du territoire pour l'année de référence. L'ensemble des estimations repose sur cet indicateur. Il n'est donc pas possible de comparer des données partielles de l'utilisateur (ex. : résidus de CRD provenant d'écocentres municipaux).

L'outil estime les quantités de résidus de CRD du secteur résidentiel et du secteur ICI, et ce, de façon simultanée.

Le lecteur est invité à consulter la méthodologie de calcul utilisée par l'outil dans le document de référence disponible sur le site Web de RECYC-QUÉBEC.

### 4.1 VALEUR DES PERMIS DE BÂTIR

Inscrivez la valeur des permis de bâtir de la MRC pour l'année de référence. Pour ce faire, utilisez le lien inclus dans l'outil afin d'accéder aux données de l'ISQ :

[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region\\_00/region\\_00.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm).

Une fois sur le site Web de l'ISQ, voici la démarche à suivre :

- Sur la carte ou à l'aide du menu déroulant (voir la saisie d'écran ci-après), choisir la région administrative correspondante. Une nouvelle page s'affichera.

**COUP D'OEIL SUR LES RÉGIONS ET LES MRC**

Comparaisons interrégionales

**Profils statistiques par région et MRC**

Publications

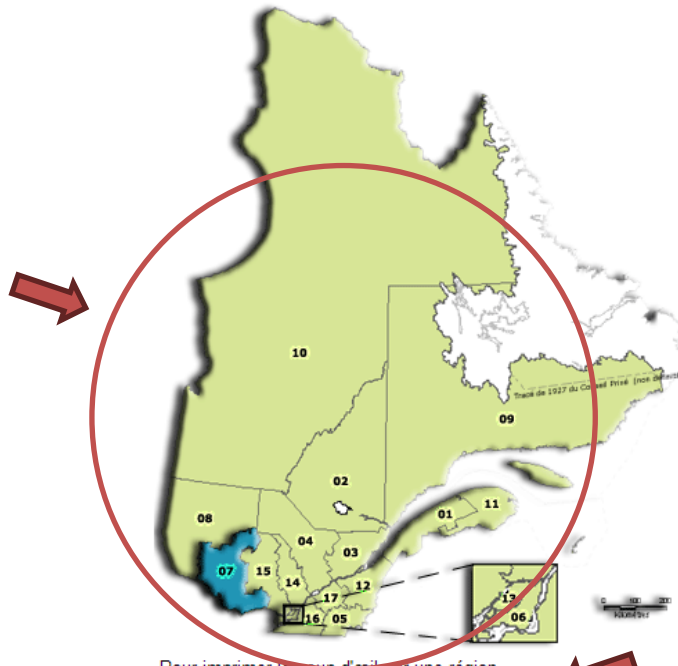
**Profils statistiques par région et MRC**

**Fiche synthèse régionale**

Positionnez le curseur sur une région de la carte pour afficher sa fiche synthèse. Pour revoir la fiche synthèse du Québec, cliquez sur l'icône « Actualiser » de votre navigateur.

**Profils statistiques des régions administratives et des MRC et territoires équivalents**

Cliquez sur le numéro d'une région pour accéder aux différents profils statistiques.



**07 - Outaouais**

Superficie en terre ferme (2011)	30 504 km2
Densité de population (2012)	12,2 hab./km2
Population totale (2012)	372 329 hab.
0-14 ans	61 788 hab.
15-24 ans	48 951 hab.
25-44 ans	99 259 hab.
45-64 ans	112 543 hab.
65 ans et plus	49 790 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012)	243 hab.
Perspectives démographiques (variation 2031/2008)	23,7 %
Emplois (octobre 2013) <sup>1</sup>	191,7 k
Taux d'activité (octobre 2013) <sup>1</sup>	64,9 %
Taux d'emploi (octobre 2013) <sup>1</sup>	60,8 %
Taux de chômage (octobre 2013) <sup>1</sup>	6,3 %
Taux de faible revenu des familles (2010)	8,4 %
Revenu disponible des ménages par habitant (2011)	25 523 \$
PIB aux prix de base par habitant (2012)	33 278 \$
Dépenses en immobilisation (2013)	3 029 M\$
Nombre d'établissements manufacturiers (2010)	254

1. Désaisonnalisés en moyennes mobiles de trois mois.

Pour imprimer le coup d'œil sur une région,

Choisissez une région.

Pour toute demande de renseignements statistiques généraux, veuillez communiquer avec le Centre d'information et de documentation (CID), (418) 691-2401 ou 1 800 463-4090 cid@stat.gouv.qc.ca

- Sur cette nouvelle page, sélectionner la MRC désirée (en déplaçant le curseur sur la carte ou en faisant un choix dans le menu déroulant). Voici un exemple pour la MRC de Pontiac, dans la région de l'Outaouais. La MRC sélectionnée devient bleutée sur la carte.

**PROFILS DE LA RÉGION ADMINISTRATIVE**

- > Commerce extérieur
- > Comptes économiques
- > Conditions de vie et bien-être
- > Construction et habitation
- > Culture et communications
- > Démographie
- > Éducation
- > Industrie bioalimentaire
- > Investissements
- > Santé et bien-être
- > Science, technologie et innovation
- > Secteur manufacturier
- > Travail et rémunération

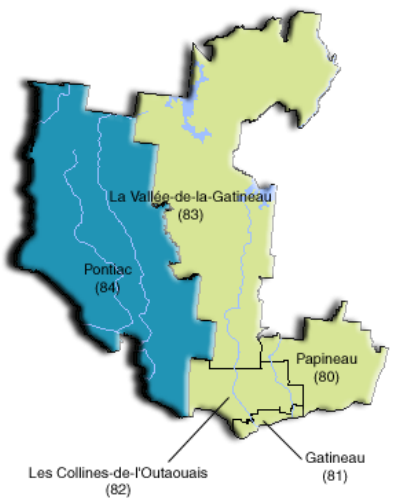
**PROFILS COMPARATIFS DES MRC ET DU TE**

- > Comptes économiques
- > Conditions de vie et bien-être
- > Construction et habitation
- > Démographie
- > Déplacements domicile-travail
- > Travail et rémunération

### 07 - L'Outaouais ainsi que ses municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent (TE)

**Fiche synthèse par MRC ou par TE**

Positionnez le curseur sur une MRC ou sur un TE de la carte pour afficher sa fiche synthèse.



**Pontiac**

Superficie en terre ferme (2011)	12 824,1 km2
Densité de population (2012)	1,1 hab/km2
Population totale (2012)	14 065 hab.
0-14 ans	2 053 hab.
15-24 ans	1 779 hab.
25-44 ans	2 439 hab.
45-64 ans	4 810 hab.
65 ans et plus	2 984 hab.
Solde migratoire interrégional (2011-2012)	-49 hab.
Perspectives démographiques (variation 2031/2006)	9,0 %
Travailleurs de 25-64 ans (2011)	4 454
Taux de travailleurs de 25-64 ans (2011)	59,9 %
Revenu d'emploi médian des travailleurs de 25-64 ans (2011)	32 764 \$
Taux de faible revenu des familles (2010)	13,3 %
Revenu disponible des ménages par habitant(2011)	18 523 \$
<b>Valeur totale des permis de bâtir (2012)</b>	<b>13 177 k\$</b>
Valeur foncière moyenne des maisons unifamiliales (2013)	116 969 \$

Pour imprimer la fiche synthèse d'une MRC ou d'un TE,

Choisissez une MRC ou un TE.

Pour mieux connaître le Système du code géographique du Québec, consultez la Base de données du code géographique.

La valeur totale des permis de bâtir en milliers de dollars est indiquée à droite dans la fiche synthèse. Pour l'exemple présenté, la valeur à inscrire dans la feuille de calcul est : 13 177.

Pour les cas de Montréal et de Laval, la procédure n'est pas identique. Voici le lien à utiliser dans ces deux cas particuliers :

[http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp\\_interreg/tableaux/permis.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp_interreg/tableaux/permis.htm).

## 4.2 RÉSIDUS DE CRD

Précisez quelles données vous souhaitez utiliser dans le calcul des résultats. Si vous ne possédez pas de données **complètes** sur les résidus de CRD produits sur le territoire visé, sélectionnez « Données

suggérées par l'outil ». Vous pouvez également inscrire les données en votre possession et les compléter à partir de celles suggérées par l'outil.

#### 4.2.1. Quelles données souhaitez-vous utiliser dans les résultats?

Données suggérées par l'outil

### 4.3 RÉSIDUS DE BOIS DE DEUXIÈME TRANSFORMATION INDUSTRIELLE

Les entreprises de deuxième transformation industrielle produisent certains types de résidus de bois non compris dans les calculs de l'outil effectués à partir de la valeur des permis de bâtir.

Si ce type d'industrie (référez-vous au lexique pour obtenir des exemples d'industries) est présent sur le territoire visé et que vous possédez les données requises, veuillez les indiquer à la section 4.3.1.

#### 4.3. Résidus de bois de deuxième transformation industrielle

4.3.1. Si disponible, inscrire la quantité générée (en TONNES) dans le tableau ci-dessous

	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
<b>Total</b>	20 000 t	700 t	20 700 t

# FOIRE AUX QUESTIONS

## Je ne possède que des données partielles pour remplir l'un des tableaux. Comment puis-je les utiliser?

L'outil ne permet pas de gérer la saisie de données partielles pour un tableau. En effet, l'ensemble du tableau concerné doit être rempli pour que l'outil utilise vos données. Tout d'abord, saisissez les données que vous possédez ; l'outil les conservera et vous pourrez ainsi les compléter ultérieurement. Ensuite, deux options s'offrent à vous :

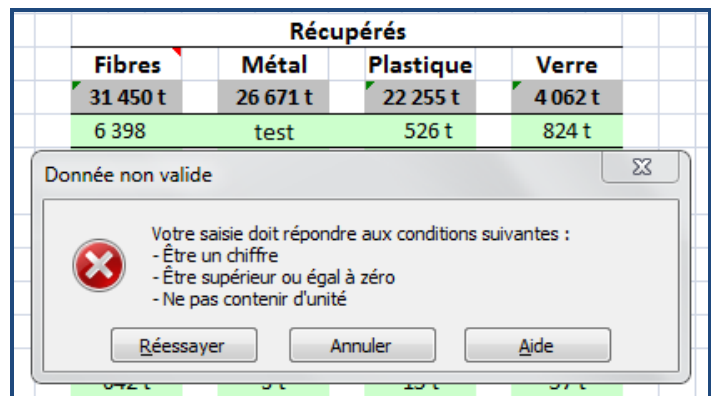
1. Choisissez d'utiliser les données suggérées par l'outil. En parallèle, continuez votre collecte de données (ex. : réalisation de nouvelles études) afin de compléter ultérieurement l'ensemble du tableau comportant vos données ;
2. Estimez immédiatement les données manquantes à partir de celles suggérées par l'outil. Il est conseillé, dans la mesure du possible, d'adapter ces données selon la réalité du territoire visé et les données déjà saisies.

## Une fenêtre m'avertit que la donnée saisie est non valide, que dois-je faire?

La plupart des données à saisir dans l'outil sont de type numérique. Ce message apparaîtra donc si du texte est saisi (ex. : « test ») ou si vous inscrivez une unité de mesure dans la case à remplir (l'outil le fait automatiquement).

De plus, ce message apparaîtra si les données saisies ne répondent pas aux balises minimales et maximales qui ont été définies (ex. : un pourcentage doit être compris entre 0 et 100).

Pour corriger le problème, il suffit de cliquer sur « Annuler » et de saisir la donnée correctement. En cas de doute, vous pouvez vous inspirer des données suggérées par l'outil.



## Que faire si l'inscription « #VALEUR ! » apparaît?

L'inscription « #VALEUR ! » risque plus d'apparaître dans l'un des onglets « Résultats ». Elle signifie que l'outil n'est pas capable d'effectuer une opération de calcul parce qu'une des données saisies, dans l'un des tableaux de l'onglet « Données » correspondant, n'est pas numérique (ex. : « ne sais pas »).

	Récupéré	Éliminé	Généré
<b>Agrégats</b>	145 t	ne sais pas	0 t
<b>Non-agrégats :</b>	218 t	135 t	353 t
↳ <b>Bois de construction</b>	178 t	78 t	256 t
↳ <b>Gypse</b>	20 t	45 t	65 t
↳ <b>Bardeaux d'asphalte</b>	20 t	12 t	32 t
↳ <b>Autres</b>	0 t	0 t	0 t
<b>Total</b>	<b>#VALEUR!</b>	<b>#VALEUR!</b>	<b>#VALEUR!</b>

À noter que si aucun message d'alerte (« N.D. », « N.A. », « Donnée non valide », etc.) n'est présent dans les onglets « Données », il est peu probable que l'inscription « #VALEUR ! » apparaisse.

## Pourquoi certaines cases orange ne deviennent-elles pas vertes, et ce, malgré certains de mes choix?

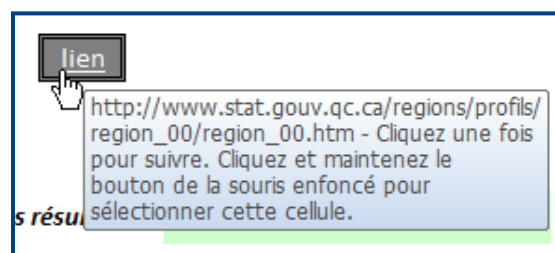
2.3.2.1. Compostage domestique    
 ↳ Combien d'unités présentes sur le territoire?

Dans l'exemple ci-dessus, le fait de répondre non à la question 2.3.2.1 aurait dû se traduire par un passage au vert de la cellule de la question suivante, pourtant restée orange.

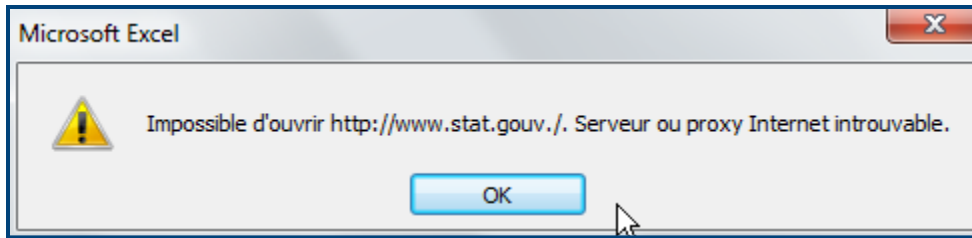
Sous certaines configurations logicielles (ex. : version d'Excel par rapport au système d'exploitation), Excel rencontre quelques difficultés de rafraîchissement visuel. Afin de forcer ce rafraîchissement, il faut que les cellules concernées ne soient plus visibles à l'écran (ouverture d'un autre programme, changement d'onglet, etc.). Une méthode de rafraîchissement recommandée est de se déplacer dans le formulaire de manière à ne plus voir les cases concernées, puis d'y revenir. Ce type de problème ne semble survenir que sur Windows (PC).

## L'hyperlien ne fonctionne pas

Lorsque votre souris passe sur un hyperlien (lien renvoyant à un site Web), le curseur change de forme pour devenir une main. Une petite fenêtre peut apparaître avec l'adresse du site Web concerné, selon la version d'Excel que vous utilisez.



Toutefois, si un hyperlien ne fonctionne pas, la fenêtre suivante apparaîtra.



Commencez par vérifier que votre ordinateur est bien connecté à Internet et que vous êtes autorisé à accéder à ce site (demandez l'aide de votre technicien informatique, au besoin).

Si le problème persiste, cela signifie probablement que l'hyperlien est brisé (l'adresse du site a changé ou celui-ci n'existe plus). Veuillez alors avertir RECYC-QUÉBEC par courriel (info@recyc-quebec.gouv.qc.ca) en lui fournissant les renseignements suivants, afin qu'une mise à jour de l'outil vous soit envoyée :

- Le numéro de la version de votre outil ;
- Le numéro de la question concernée.

### **Que faire si je ne possède que les données totales des collectes effectuées sur le territoire visé, non réparties par matières?**

L'outil n'est pas programmé pour effectuer automatiquement la répartition des données totales par matières. Il est recommandé de vous inspirer des données suggérées par l'outil afin d'estimer la part que représente chacune des matières demandées. Dans le cas des données du secteur résidentiel, des pourcentages de répartition des matières sont suggérés dans le guide, dans les sections correspondantes. Il vous sera alors possible de ventiler les données totales de la collecte des ordures et de la collecte sélective par matières. Des espaces de calcul sont d'ailleurs prévus à cette fin pour vous aider dans vos démarches.

### **L'hyperlien fourni par l'outil ne propose pas de données pour l'année que je souhaite utiliser comme année de référence.**

Certaines sources de données ne fournissent pas d'information pour certaines années, dont, la plupart du temps, l'année en cours. Si, par exemple, votre année de référence est 2012 et les dernières données disponibles sont celles de 2011, deux options s'offrent à vous :

1. Si vous avez d'autres sources de données plus récentes, nous vous recommandons de les utiliser et de les indiquer dans le bas de l'onglet, dans la section « Sources ». À noter que les hyperliens proposés par l'outil le sont à titre indicatif seulement ;
2. Si vous ne possédez aucune autre source, utilisez l'année la plus proche de votre année de référence et renseignez la section « Sources » située en bas de l'onglet.

**Mon PGMR est élaboré conjointement avec une autre MRC, comment dois-je remplir l'outil?**

Pour des questions de simplification et d'allégement visuel de l'outil (ex. : éviter les questions en double), il n'est pas possible de saisir, dans celui-ci, les données de deux territoires à la fois. Ainsi, dans le cas de PGMR conjoints, il est recommandé que chaque MRC remplisse l'outil et que les tonnages estimés soient par la suite additionnés.

**Dois-je imprimer l'outil pour l'inclure dans mon PGMR?**

Il n'est pas nécessaire d'imprimer l'intégralité des onglets de l'outil afin de les insérer dans votre PGMR. Le contenu de l'onglet « Résultats globaux » est suffisant. Si vous le désirez, vous pouvez cependant ajouter les onglets « Résultats - Résidentiel », « Résultats - ICI » et « Résultats - CRD ». Tous les onglets « Résultats » sont paramétrés pour être imprimés en format lettre (8,5 x 11 po) sur la plupart des imprimantes.

Les autres onglets, soit ceux portant sur les « Données » et celui résumant les « Sources », peuvent également être imprimés afin d'en conserver une copie papier.



## ANNEXE 1 – CODIFICATION DES INDUSTRIES DE FABRICATION DE PAPIER

N <sup>o</sup>	Abréviation	Nom de l'établissement	Municipalité
2A01	SMU:Matane	Usine Emballages RockTenn-Canada, S.E.C., usine de Matane	Matane
2A02	TEM:Matane	Tembec	Matane
2A03	FF:Du Loup	Commandité F.F. Soucy inc.	Rivière-du-Loup
2A04	CAS:Cabano	Norampac-Cabano, division Cascades Canada (SARI)	Cabano
2B01	ABI:Alma	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Alma	Alma
2B02	ABI:Sag	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Kénogami	Saguenay
2B03	CAS-Cart:Sag	Cascades Groupe Carton Plat – Jonquière, une division de Cascades Canada inc.	Saguenay
2B05	FBK:Félicien	Fibrek S.E.N.C – Saint-Félicien	Saint-Félicien
2B07	BOW:Dolbeau	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Dolbeau	Dolbeau
2B08	CAS-Fjor:Sag	Cascades Fjordcell-Jonquière	Saguenay
2C02	BP:Pt-Rouge	La Cie Matériaux de construction BP Canada	Pont-Rouge
2C03	MPI:Portneuf	MPI Moulin à Papier de Portneuf inc.	Portneuf
2C04	STADAC:Qc	Commandité Stadacona inc.	Québec
2C05	ABI:Clermont	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Clermont	Clermont
2C06	GLASS:Qc	Glassine Canada inc.	Québec
2D01	CAS:Kingsey	Complexe industriel Cascades Canada (SARI)	Kingsey Falls
2D02	LUPEL:3-R	Cascades Lupel, une division de Cascades Canada inc.	Trois-Rivières
2D03	TECH:Drum	Technocell inc.	Drummondville

N <sup>o</sup>	Abréviation	Nom de l'établissement	Municipalité
2D04	SMU:La Tuque	Emballages Smurfit-Stone Canada inc.	La Tuque
2D06	ABI:Shawi	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Laurentide	Shawinigan
2D07	WAYAG:3-R	Kruger Wayagamack inc.	Trois-Rivières
2D09	KRU:3-R	Papiers de publication Kruger inc.	Trois-Rivières
2D10	M-SPE:Louise	Matériaux Spécialisés Louiseville inc.	Louiseville
2D11	MARL:Drum	Papiers Marlboro inc.	Drummondville
2E01	CAS-Carl:East	Cascades Groupe Carton Plat – East Angus, une division de Cascades Canada inc.	East Angus
2E02	CAS-Carl:East	Cascades – East Angus, une division de Cascades Canada inc.	East Angus
2E03	DOM:Windsor	Domtar inc., usine de Windsor	Windsor
2E04	KRU-Pap:Sher	Papiers de publication Kruger inc.	Sherbrooke
2E05	KRU-Pro:Sher	Produits Kruger S.E.C., usine de Sherbrooke	Sherbrooke
2F03	KRU:Mtl	Kruger, Emballages Krupack, usine Place Turcot	Montréal
2G01	BOW:Gat	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Gatineau	Gatineau
2G03	MASSON:Gat	Papier Masson Itée	Gatineau
2G04	FORT:Thurso	Fortress Cellulose Spécialisée inc.	Thurso
2G05	DOM:Gat	Domtar inc., usine de Hull	Gatineau
2G06	KRU:Gat	Produits Kruger S.E.C., usine de Gatineau	Gatineau
2H01	ABI:Amos	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Amos	Amos
2H02	TEM:Témis	Tembec, fabrique de pâtes et papiers – Témiscamingue	Témiscamingue
2I01	ABI:B-Comeau	Produits forestiers Résolu Canada inc., division Baie-Comeau	Baie-Comeau
2J01	DOM:Lebel	Domtar inc., usine Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon

N <sup>o</sup>	Abréviaton	Nom de l'établissement	Municipalité
2K02	SMU:N-Rich	SSPM New Richmond, L.P. (anciennement: Emballages Smurfit-Stone Canada inc.)	New Richmond
2L01	CAS:Lévis	Cascades Groupe Papiers Fins inc., division Fibres Breakey	Lévis
2N02	KRU:Crabtree	Produits Kruger S.E.C., Crabtree	Crabtree
2O01	CAS:Lachute	Cascades Groupe Tissu – Lachute, une division de Cascades Canada inc.	Lachute
2O02	CAS:Saint-Jérôme	Cascades Groupe Papiers Fins inc., division Rolland	Saint-Jérôme
2P03	CAS:Candiac	Cascades Groupe Tissu – Candiac, une division de Cascades Canada inc.	Candiac